

CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC
(société d'exploration)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 JANVIER 2020 ET 2019

QUEBEC PRECIOUS METALS CORPORATION
(an exploration company)

ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED JANUARY 31, 2020 AND 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière
États de la perte nette et de la perte globale
États des variations des capitaux propres
Tableaux des flux de trésorerie
Notes complémentaires aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position
Statements of net loss and comprehensive loss
Statements of changes in equity
Statements of cash flows
Notes to the financial statements



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Corporation Métaux Précieux du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation Métaux Précieux du Québec (« l'entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 janvier 2020;
- les états de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos à cette date;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à cette date;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 janvier 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Shareholders of Quebec Precious Metals Corporation

Opinion

We have audited the financial statements of Quebec Precious Metals Corporation (the Entity), which comprise:

- the statements of financial position as at January 31, 2020;
- the statements of net loss and comprehensive loss for the year then ended;
- the statements of changes in equity for the year then ended;
- the statements of cash flows for the year then ended;
- and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies;

(Hereinafter referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Entity as at January 31, 2020, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "**Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements**" section of our auditors' report.

We are independent of the Entity in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique que l'entité est toujours au stade d'exploration, donc elle n'a pas de revenus et a des flux de trésorerie négatifs provenant de son exploitation. Par conséquent, l'entité dépend de sa capacité à lever du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités.

Comme il est indiqué à la note 1 des états financiers, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 1 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations – Informations comparatives

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers (la « note 4 »), qui explique que certaines informations comparatives présentées :

- pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 ont été retraitées;
- au 1^{er} février 2018 ont été établies à partir des états financiers pour l'exercice clos le 31 janvier 2018 qui ont été retraités (non joints au présent rapport).

La note 4 explique la raison du retraitement ainsi que les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour les exercices clos le 31 janvier 2019 et le 31 janvier 2018 (non joints au présent rapport, mais à partir desquels ont été établies les informations comparatives au 1^{er} février 2018), à l'exception des ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives, ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 21 mai 2019.

Material Uncertainty Related to Going Concern

We draw attention to Note 1 in the financial statements, which indicates that the Entity is still in the exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated and it has negative cash flows from its operating activities. Accordingly, the Entity depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations.

As stated in Note 1 in the financial statements, these events or conditions, along with other matters as set forth in Note 1 in the financial statements, indicate that a material uncertainty exists that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern.

Our opinion is not modified in respect of this matter.

Emphasis of Matter - Comparative Information

We draw attention to Note 4 to the financial statements ("Note 4"), which explains that certain comparative information presented:

- for the year ended January 31, 2019 has been restated.
- as at February 1, 2018 has been derived from the financial statements for the year ended January 31, 2018 which have been restated (not presented herein).

Note 4 explains the reason for the restatement and also explains the adjustments that were applied to restate certain comparative information.

Our opinion is not modified in respect of this matter.

Other Matter - Comparative Information

The financial statements for the year ended January 31, 2019 and January 31, 2018 (not presented herein but from which the comparative information as at February 1, 2018 has been derived), excluding the adjustments that were applied to restate certain comparative information, were audited by another auditor who expressed an unmodified opinion on those financial statements on May 21, 2019.

Dans le cadre de notre audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 janvier 2020, nous avons également audité les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives présentées :

- pour l'exercice clos le 31 janvier 2019;
- au 1^{er} février 2018.

À notre avis, ces ajustements sont appropriés et ont été correctement effectués.

Nous n'avions pas pour mission de procéder à un audit ou à un examen des états financiers :

- pour l'exercice clos le 31 janvier 2019;
- pour l'exercice clos le 31 janvier 2018 (non joints au présent rapport);
- au 1^{er} février 2018,

ni de mettre en œuvre des procédures concernant ces états autres que celles visant les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives.

Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion ni aucune autre forme d'assurance sur ces états financiers pris dans leur ensemble.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

As part of our audit of the financial statements for the year ended January 31, 2020, we also audited the adjustments that were applied to restate certain comparative information presented:

- for the year ended January 31, 2019
- as at February 1, 2018.

In our opinion, such adjustments are appropriate and have been properly applied.

Other than with respect to the adjustments that were applied to restate certain comparative information, we were not engaged to audit, review or apply any procedures to the financial statements:

- for the year ended January 31, 2019
- for the year ended January 31, 2018 (not presented herein)
- as at February 1, 2018.

Accordingly, we do not express an opinion or any other form of assurance on those financial statements taken as a whole.

Other Information

Management is responsible for the other information. Other information comprises:

- the information included in Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not and will not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information identified above and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the financial statements or our knowledge obtained in the audit and remain alert for indications that the other information appears to be materially misstated.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

We obtained the information included in Management's Discussion and Analysis filed with the relevant Canadian Securities Commissions as at the date of this auditors' report. If, based on the work we have performed on this other information, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact in the auditors' report.

We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Entity's ability to continue as a going concern, disclosing as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Entity or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Entity's financial reporting process.

Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditors' report that includes our opinion.

Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'atten-

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of the financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit.

We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Entity's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Entity's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditors' report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our

tion des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Nathalie Labelle.

Montréal, Canada

*KPMG A.R.L. / S.E.N. C.R.L.**

Le 30 avril 2020

*CPA auditeur, CA, permis de Comptabilité publique no A119245

opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditors' report. However, future events or conditions may cause the Entity to cease to continue as a going concern.

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.
- Provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

The engagement partner on the audit resulting in this auditors' report is Nathalie Labelle.

Montréal, Canada

*KPMG LLP**

April 30, 2020

*CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A119245

Corporation Métaux Précieux du Québec

(Une société d'exploration)

États de la situation financière

Exercices clos les 31 janvier

(en dollars canadiens)

Quebec Precious Metals Corporation

(An exploration company)

Statements of Financial Position

Years ended January 31

(in Canadian dollars)

	31 janvier / January 31, 2020	31 janvier / January 31, 2019 (Retraité / Restated – note 4)	1 février / February 1, 2018 (Retraité / Restated – note 4)	
ACTIFS	\$	\$	\$	ASSETS
Actifs courants				Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	2 460 498	3 275 858	1 692 814	Cash and cash equivalents (Note 6)
Placements (note 7)	3 600 000	-	-	Investments (Note 7)
Titres négociables (note 8)	33 750	30 000	135 000	Marketable securities (Note 8)
Bons de souscription (note 8)	-	96 500	-	Warrants (Note 8)
Autres débiteurs (note 10)	32 349	-	-	Other receivables (Note 10)
Taxes à recevoir	160 623	146 192	-	Taxes receivable
Intérêts à recevoir	15 287	28 537	-	Interests receivable
Frais payés d'avance	74 661	39 097	8 021	Prepaid expenses
Dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation (note 19)	544 302	-	-	Deposits related to exploration and evaluation activities (Note 19)
Crédits d'impôts relatifs aux ressources à recevoir	701 116	318 580	-	Tax credits related to resources receivable
Crédits d'impôts miniers à recevoir	88 664	79 849	-	Mining tax credits receivable
	7 711 250	4 014 613	1 835 835	
Actifs non courants				Non current assets
Immobilisations corporelles (note 9)	4 664	97 129	-	Property, plant and equipment (Note 9)
Total des actifs	7 715 914	4 111 742	1 835 835	Total assets
PASSIFS				LIABILITIES
Passifs courants				Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	718 892	927 783	475 395	Accounts payable and accrued liabilities
Taxes à payer	-	-	34 478	Taxes payable
Autres passifs liés aux actions accréditives (note 11)	1 709 388	-	318 468	Other liabilities related to flow-through shares (Note 11)
Total des passifs	2 428 280	927 783	828 341	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-social et bons de souscription (notes 12 et 13)	47 439 128	43 114 217	32 979 056	Share capital and warrants (Notes 12 and 13)
Surplus d'apport	4 245 397	3 890 439	3 630 375	Contributed surplus
Déficit cumulé	(46 396 891)	(43 820 697)	(35 601 937)	Cumulated deficit
Total des capitaux propres	5 287 634	3 183 959	1 007 494	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	7 715 914	4 111 742	1 835 835	Total liabilities and equity

PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS (notes 18 et 19), **CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION** (note 1) **ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN** (note 22)

CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS (Notes 18 and 19), **GOING CONCERN** (Note 1) **AND SUBSEQUENT EVENTS** (Note 22)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Mario Caron, Administrateur – Director

(s) Jean-François Meilleur, Administrateur – Director

Corporation Métaux Précieux du Québec

(Une société d'exploration)

États de la perte nette**et de la perte globale****Exercices clos les 31 janvier**

(en dollars canadiens)

Quebec Precious Metals Corporation

(An exploration company)

Statements of net loss**and comprehensive loss****Years ended January 31**

(in Canadian dollars)

	2020	2019 (Retraité / Restated - note 4)	
CHARGES	\$	\$	EXPENSES
Salaires et charges sociales	450 590	160 260	Salaries and fringe benefits
Frais généraux d'administration	302 668	126 086	General administrative expenses
Frais de déplacement	130 846	77 349	Travel
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	117 906	286 414	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	446 335	607 179	Professional and consultant fees
Amortissement des immobilisations corporelles	2 289	8 342	Depreciation of property, plant and equipment
Dépenses de prospection et d'évaluation (note 10)	1 506 067	6 933 506	Exploration and evaluation expenditures (Note 10)
Rémunération et paiements fondés sur des actions (note 17)	277 698	254 475	Compensation and share-based payments (Note 17)
Impôts de la partie X11.6	38	7 212	Part X11.6 taxes
Variation de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription	(411 335)	276 300	Net change in fair value of marketable securities and warrants
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	35 011	-	Loss on disposal of property, plant and equipment
Radiation d'immobilisations corporelles	-	30 943	Write-off of property, plant and equipment
	2 858 113	8 768 066	
AUTRES			OTHER
Revenus d'intérêts	(32 077)	(29 709)	Interest income
Autres revenus	(18 495)	(1 546)	Other revenues
Gain sur radiation de dette	-	(199 583)	Gain on write-off debt
PERTE AVANT IMPÔTS	2 807 541	8 537 228	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts différés (note 14)	(231 347)	(318 468)	Deferred income taxes (Note 14)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	2 576 194	8 218 760	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 15) ⁽¹⁾	(0,053)	(0,223)	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE (Note 15) ⁽¹⁾
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION (DE BASE ET DILUÉ) ⁽¹⁾	48 855 392	36 829 168	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING (BASIC AND DILUTED) ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Ajusté afin de refléter le regroupement des actions ordinaires du 27 juin 2018 (note 1). / Adjusted to reflect the common share consolidation completed on June 27, 2018 (Note 1).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Corporation Métaux Précieux du Québec

(Une société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 janvier

(en dollars canadiens)

Quebec Precious Metals Corporation

(An exploration company)

Statements of changes in equity

Years ended January 31

(in Canadian dollars)

	Capital-social et bons de souscription / Share capital and warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit cumulé/ Cumulated deficit	Total des Capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	
Solde – 31 janvier 2019 (retraité – note 4)	43 114 217	3 890 439	(43 820 697)	3 183 959	Balance – January 31, 2019 (Restated – Note 4)
Actions émises dans le cadre de placements privés (note 12)	1 416 800	-	-	1 416 800	Shares issued pursuant to private placements (Note 12)
Actions émises dans le cadre de placements privés accreditifs (note 12)	3 683 169	-	-	3 683 169	Shares issued pursuant to flow-through private placements (Note 12)
Options octroyées (note 13)	-	277 698	-	277 698	Options Granted (Note 13)
Options octroyées aux courtiers et à des intervenants (note 13)	-	77 260	-	77 260	Options granted to brokers and intermediaries (Note 13)
Frais d'émission d'actions	(775 058)	-	-	(775 058)	Share issuance expenses
	47 439 128	4 245 397	(43 820 697)	7 863 828	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(2 576 194)	(2 576 194)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde – 31 janvier 2020	47 439 128	4 245 397	(46 396 891)	5 287 634	Balance – January 31, 2020
Solde – 31 janvier 2018 (retraité – note 4)	32 979 056	3 630 375	(35 601 937)	1 007 494	Balance – January 31, 2018 (Restated – Note 4)
Émission d'actions (note 12)	5 423 304	-	-	5 423 304	Share issuance (Note 12)
Émission d'actions pour l'acquisition du capital-social de Matamec Explorations inc. (note 12)	3 849 888	5 589	-	3 855 477	Share issuance to acquire the share capital of Matamec Explorations Inc. (Note 12)
Émission d'actions en contrepartie de propriétés minières (note 12)	655 200	-	-	655 200	Share issuance in consideration of mining properties (Note 12)
Émission d'actions en règlement de dettes (note 12)	598 415	-	-	598 415	Shares issuance pursuant to shares for debt (Note 12)
Rachat d'actions – Acquisition de Matamec Explorations inc.	(240 503)	-	-	(240 503)	Redemption of shares – Acquisition of Matamec Explorations Inc.
Options octroyées (note 13)	-	254 475	-	254 475	Options granted (Note 13)
Frais d'émission d'actions	(151 143)	-	-	(151 143)	Share issuance expenses
	43 114 217	3 890 439	(35 601 937)	11 402 719	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(8 218 760)	(8 218 760)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde – 31 janvier 2019⁽¹⁾ (retraité – note 4)	43 114 217	3 890 439	(43 820 697)	3 183 959	Balance – January 31, 2019⁽¹⁾ (Restated – Note 4)

(1) 550 600 actions ordinaires pour une valeur de 240 503 \$ sont auto-détenues par la Société. / The Company owns 550,600 of its own common shares worth a total of \$240,503.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Corporation Métaux Précieux du Québec

(Une société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos les 31 janvier**

(en dollars canadiens)

Quebec Precious Metals Corporation

(An exploration company)

Statements of Cash Flows**Years ended January 31**

(in Canadian dollars)

	2020	2019 (Retraité / Restated - note 4)	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(2 576 194)	(8 218 760)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	277 698	254 475	Compensation and share-based payments
Amortissement des immobilisations corporelles	2 289	8 342	Depreciation of property, plant and equipment
Radiation des immobilisations corporelles	-	30 943	Write-off of property, plant and equipment
Variation de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription	(411 335)	276 300	Change in fair value of marketable securities and warrants
Perte sur cession d'immobilisation corporelles	35 011	-	Loss on disposal of property, plant and equipment
Impôts différés	(231 347)	(318 468)	Deferred income taxes
Actifs de prospection et d'évaluation acquis lors de l'acquisition de Matamec Exploration inc.	-	4 127 030	Exploration and evaluation assets acquired by way of issuance of share capital with the acquisition of Matamec Explorations Inc.
Actifs de prospection et d'évaluation acquis par voie d'émission d'actions	-	655 200	Exploration and evaluation assets acquired by way of issuance of share capital
Gain sur radiation de dette	-	(199 583)	Gain on write-off debt
	(2 903 878)	(3 384 521)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 16)	(1 213 638)	(532 890)	Net change in non-cash operating working capital items (Note 16)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(4 117 516)	(3 917 411)	Cash flows related to operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Encaissement lié à l'émission d'actions et de bons de souscription	7 040 704	5 423 304	Cash inflow related to the issuance of capital stock and warrants
Autre	100	-	Other
Frais d'émission d'actions	(697 898)	(151 143)	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 342 906	5 272 161	Cash flows related to financing activities

Corporation Métaux Précieux du Québec

(Une société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos les 31 janvier**

(en dollars canadiens)

Quebec Precious Metals Corporation

(An exploration company)

Statements of Cash Flows**Years ended January 31**

(in Canadian dollars)

	2020	2019 (Retraité / Restated - note 4)	
	\$	\$	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Trésorerie acquise	-	225 463	Cash acquired
Produit de disposition de titres négociables (note 8)	1 254 085	-	Proceeds from disposal of marketable securities (Note 8)
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(5 730)	-	Acquisition of property, plant and equipment (Note 9)
Produit de disposition des immobilisations corporelles	60 895	2 831	Proceeds from write-off of property, plant and equipment
Acquisition de placements (note 7)	(3 600 000)	-	Acquisition of investments (Note 7)
Acquisition de titres négociables (note 8)	(750 000)	-	Acquisition of marketable securities (Note 8)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 040 750)	228 294	Cash flows related to investing activities
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(815 360)	1 583 044	NET CASH AND CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DÉBUT DE L'EXERCICE	3 275 858	1 692 814	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 460 498	3 275 858	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

Voir note 16 pour les transactions non monétaires et les informations additionnelles aux flux de trésorerie. / See Note 16 for non-cash transaction and supplemental disclosure with respect to cash flows.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, Corporation Métaux Précieux du Québec ou la (« Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada. Ses actions sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CJC, à la bourse américaine OTCQB Venture Market sous le symbole CJCFF et à la bourse de Francfort sous le symbole YXEN. Le 27 juin 2018, la Société et Matamec Explorations inc. (« Matamec ») ont procédé à un regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé par une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada. Suite à ce regroupement, la Société a changé sa dénomination sociale pour Corporation Métaux Précieux du Québec et a également procédé à la consolidation de ses actions ordinaires à raison d'une action ordinaire post-consolidation pour 4,16 actions ordinaires pré-consolidation. Le 1^{er} février 2019, la Société a procédé à la liquidation de sa filiale Matamec, laquelle société était inactive. La dissolution de Matamec a eu lieu le 5 septembre 2019. Suite à cette transaction, la Société n'a plus de filiale à consolider dans ses états financiers. Le siège social de la Société est situé au 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 2101, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

La Société n'a pas encore déterminé si ses projets miniers renferment des réserves minérales. La prospection et la mise en valeur de gîtes minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les projets miniers dans lesquels la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces projets, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers ont été dressés par la Société sur la base de la continuité de l'exploitation laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et régler ses passifs à leurs échéances dans le cours normal de ses activités.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

The Company, Quebec Precious Metals Corporation or the ("Company"), incorporated under the Canada *Business Corporations Act*, is a mineral exploration company operating in Canada. Its shares are traded on TSX Stock Exchange on symbol CJC, on American Stock Exchange OTCQB Market on symbol CJCFF and on Frankfurt exchange on symbol YXEN. On June 27, 2018, the Company and Matamec Explorations Inc. ("Matamec") entered into a business combination by way of a plan of arrangement approved by an order of the Superior Court of Canada. Pursuant to the business combination, the Company changed its name to Quebec Precious Metals Corporation. It also undertook a consolidation of its common shares on the basis of one post-consolidation common share for 4.16 pre-consolidation common shares. On February 1st, 2019, the Company liquidated its subsidiary Matamec, which was a dormant company. The dissolution of Matamec took place on September 5, 2019. Following this transaction, the Company no longer has a subsidiary to consolidate in its financial statements. The address of the Company's headquarters and registered office is 1080, Côte du Beaver Hall, Suite 2101, Montreal, Quebec, H2Z 1S8.

The Company has not yet determined whether the mining projects have mineral reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

Although management has taken steps to verify titles of the mining projects in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such projects, these procedures do not guarantee the Company's project title. Project title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

The financial statements have been prepared by the Company on a going concern basis, assuming that the Company will be able to realize its assets and settle its liabilities in the normal course of business as they come due.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société a enregistré une perte nette de 2 576 194 \$ (8 218 760 \$ en 2019) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 4 117 516 \$ (3 917 411 \$ en 2019). De plus, au 31 janvier 2020, la Société a cumulé un déficit de 46 396 891 \$ (43 820 697 \$ en 2019) et a un fonds de roulement de 5 282 970 \$ (3 086 830 \$ au 31 janvier 2019). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas généré de revenu ni de flux de trésorerie provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction relève du soutien continu des fournisseurs et des créditeurs et cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers ci-joints ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 30 avril 2020.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

For the year ended January 31, 2020, the Company recorded a net loss of \$2,576,194 (\$8,218,760 in 2019) and has negative cash flows from operations of \$4,117,516 (2019 – 3,917,411). In addition, as at January 31, 2020, the Company has cumulated a deficit of \$46,396,891 (\$43,820,697 in 2019) and has a working capital of \$5,282,970 (\$3,086,830 as at January 31, 2019). The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue nor cash flow has been yet generated from its operating activities. Consequently, management relies on the support of suppliers and creditors and periodically seeks financing through the issuance of shares, the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and despite the fact that it has been able in the past, there is no guarantee of success for the future. If management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operation, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

These conditions indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

The accompanying financial statements do not reflect the adjustments to the carrying value of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classification that would be necessary if the going concern assumption is not appropriate. These adjustments could be material.

2- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS"). On April 30, 2020, the Board of Directors approved, for issuance, these financial statements.

3- NOUVELLES NORMES ET NORMES RÉVISÉES

La Société a adopté les nouvelles normes comptables et interprétations suivantes, avec une date d'application initiale au 1^{er} février 2019 :

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit un modèle exhaustif pour l'identification de contrats de location et leur traitement dans les états financiers des bailleurs et des preneurs. Elle remplace IAS 17, *Contrats de location*, et ses directives interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés à la comptabilisation par le preneur, car la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement a été supprimée et la comptabilisation des actifs et des passifs touche tous les contrats (sous réserve de quelques exceptions limitées à l'égard de contrats de location à court terme et de contrats de location d'actifs de moindre valeur). En revanche, IFRS 16 ne comporte pas de modifications importantes des exigences relatives aux bailleurs. La Société n'a pas de contrats de location d'une durée supérieure à un an.

La Société a adopté cette norme rétrospectivement le 1^{er} février 2019 sans retraiter les chiffres des périodes comparables, comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme (méthode rétrospective modifiée).

L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société puisqu'elle s'est prévalu de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*.

L'interprétation donne des indications concernant la comptabilisation des passifs et des actifs d'impôt exigible et différé dans les cas où il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux.

La Société a adopté cette norme rétrospectivement le 1^{er} février 2019 sans retraiter les chiffres des périodes comparables, comme le permettent les dispositions transitoires propres à la norme (méthode rétrospective modifiée).

Selon l'interprétation, la Société doit :

- se demander si elle devrait considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt les regrouper, en fonction de l'approche qui fournit la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude;
- refléter une incertitude quant au montant d'impôt à payer (ou recouvrer) s'il est probable qu'elle devra payer (ou recouvrer) un montant lié à l'incertitude; et

3- NEW STANDARDS AND REVISED STANDARDS

The Company has adopted the following new standard and interpretations, with a date of initial application of February 1, 2019:

IFRS 16, Leases

On January 13, 2016, the IASB issued IFRS 16, *Leases*, which provides a comprehensive model for the identification of lease arrangements and their treatment in the financial statements of both lessees and lessors. It supersedes IAS 17, *Leases* and its associated interpretive guidance. Significant changes were made to lessee accounting with the distinction between operating and finance leases removed and assets and liabilities recognized in respect of all leases (subject to limited exceptions for short-term leases and leases of low value assets). In contrast, IFRS 16 does not include significant changes to the requirements for lessors. The Company does not have any operating leases with a term greater than a year.

The Company adopted this standard retrospectively on February 1st, 2019 without restating the figures for the comparative periods, as permitted under the specific transitional provisions in the standard (modified retrospective approach).

The adoption of this standard did not have an impact on the Company's financial statements as it used the lease accounting exemption for short-term leases.

IFRIC 23, Uncertainty over Income Tax Treatments

On June 7, 2017, the IASB issued IFRIC Interpretation 23 *Uncertainty over Income Tax Treatments*.

The Interpretation provides guidance on the accounting for current and deferred tax liabilities and assets in circumstances in which there is uncertainty over income tax treatments.

The Company adopted this standard retrospectively on February 1st, 2019 without restating the figures for the comparative periods, as permitted under the specific transitional provisions in the standard (modified retrospective approach).

The Interpretation requires the Company to:

- contemplate whether uncertain tax treatments should be considered separately, or together as a group, based on which approach provides better predictions of the resolution;
- reflect an uncertainty in the amount of income tax payable (recoverable) if it is probable that it will pay (or recover) an amount for the uncertainty; and

3- NOUVELLES NORMES ET NORMES RÉVISÉES (suite)

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux (suite)

- évaluer une incertitude fiscale d'après la méthode du montant le plus probable ou la méthode de la valeur attendue, selon celle qui fournit la meilleure prévision du montant à payer (ou recouvrer).

L'adoption de cette nouvelle interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

La Société a adopté les nouvelles normes comptables et interprétations suivantes, avec une date d'application initiale au 1^{er} février 2018 :

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

Le 1^{er} février 2018, la Société a appliqué rétrospectivement IFRS 9 conformément aux dispositions transitoires énoncées dans la norme et a retraité ses états financiers comparatifs. L'adoption de cette nouvelle norme comptable a entraîné une augmentation du déficit cumulé d'ouverture de 75 032 \$ car les titres négociables et les bons de souscription qui étaient auparavant désignés comme actifs financiers disponibles à la vente et qui étaient évalués à la juste valeur à chaque date de clôture selon IAS 39 sont maintenant classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le classement des autres actifs et des passifs financiers est demeuré inchangé.

4- CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

La Société capitalisait historiquement les dépenses liées aux activités d'exploration et d'évaluation après avoir atteint un certain stade en vertu d'IFRS 6 - *Prospection et évaluation de ressources minérales*.

Le 27 septembre 2019, la Société a adopté un changement volontaire de méthode comptable concernant les frais d'exploration et d'évaluation. La nouvelle méthode comptable adoptée par la Société consiste à imputer les dépenses de prospection et d'évaluation à l'état de la perte nette et de la perte globale jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale aient été établies pour soutenir le développement futur du projet et que ce développement reçoive l'approbation du conseil d'administration.

3- NEW STANDARDS AND REVISED STANDARDS (continued)

IFRIC 23, Uncertainty over Income Tax Treatments (continued)

- Measure a tax uncertainty based on the most likely amount or expected value depending on whichever method better predicts the amount payable (recoverable).

The adoption of this new interpretation did not have an impact on the Company's financial statements.

The Company has adopted the following new standard and interpretations, with a date of initial application of February 1, 2018:

IFRS 9, Financial instruments

IFRS 9 (2014) introduces new requirements for the classification and measurement of financial assets. Under IFRS 9 (2014), financial assets are classified and measured based on the business model in which they are held and the characteristics of their contractual cash flows.

The standard introduces additional changes relating to financial liabilities.

It also amends the impairment model by introducing a new 'expected credit loss' model for calculating impairment.

On February 1, 2018, the Company applied IFRS 9 retrospectively in accordance with the transitional provisions set out in the standard and restated its comparative financial statements. The adoption of this new standard resulted in an increase to opening cumulated deficit of \$75,032 due to the fact that marketable securities and warrants previously designated as available-for-sale financial assets and measured at fair value at each reporting date under IAS 39 are now classified in the fair value through profit and loss category in accordance with IFRS 9.

The classification for the Company's other financial assets and financial liabilities remained unchanged.

4- CHANGE IN ACCOUNTING POLICY

The Company had historically capitalized expenditures on Exploration and Evaluation activities after they had reached a certain stage under IFRS 6 - *Exploration and Evaluation of Mineral Resources*.

On September 27, 2019, the Company adopted a voluntary change in accounting policy with respect to Exploration and Evaluation expenses. The Company's new accounting policy is to expense Exploration and Evaluation expenditures in the statement of loss and comprehensive loss until such time as the technical feasibility and commercial viability has been established that supports the future development of the project, and such development receives the Board of Directors' approval.

4- CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE (suite)

La Société a déterminé qu'un tel changement volontaire de méthode comptable se traduit par des états financiers fournissant des informations plus pertinentes et alignant la Société avec une méthode comptable similaire à celle adoptée par ses pairs.

Ce changement a été appliqué à toutes les activités de prospection et d'évaluation de la Société sur tous les projets.

Conformément à IAS 8 - *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, le changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement et les comparatifs ont été ajustés en conséquence pour toutes les périodes présentées, comme si la méthode avait toujours été appliquée.

Les impacts de ce changement de méthode comptable dans les états financiers sont présentés ci-dessous :

4- CHANGE IN ACCOUNTING POLICY (continued)

The Company has determined that such a voluntary change in accounting policy results in the financial statements providing more relevant information as well as bringing the Company in line with a similar accounting policy adopted by its peers.

This change has been applied to all the Company's Exploration and Evaluation activities on all projects.

In accordance with IAS 8 – *Accounting policies, changes in accounting estimates and error*, the change in accounting policy has been made retrospectively and the comparatives have been adjusted accordingly to all periods presented, as if the policy had always been applied.

The impacts of this change in accounting policy in the financial statements are set out below:

États de la situation financière : / Statements of financial position:

Au 1 février 2018 / As at February 1, 2018			
	Tel que présenté antérieurement / As previously reported	Incidence du changement de méthode comptable / Effect of change in accounting policy	Retraité selon la nouvelle méthode comptable / As restated under the new policy
	\$	\$	\$
Actifs de prospection et d'évaluation	2 884 045	(2 884 045)	- Exploration and evaluation assets
Total des actifs non courants	2 884 045	(2 884 045)	- Total non-current assets
Total des actifs	4 719 880	(2 884 045)	1 835 835 Total assets
Déficit cumulé	(32 717 892)	(2 884 045)	(35 601 937) Cumulated deficit
Total des capitaux propres	3 891 539	(2 884 045)	1 007 494 Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	4 719 880	(2 884 045)	1 835 835 Total liabilities and equity

L'incidence de ce changement sur les états financiers au et pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 est la suivante :

The impact of this change on the financial statement as at and for the year ended January 31, 2019 is as follows:

Etats de la situation financière : / Statements of financial position:

Au 31 janvier 2019 / As at January 31, 2019			
	Tel que présenté antérieurement / As previously reported	Incidence du changement de méthode comptable / Effect of change in accounting policy	Retraité selon la nouvelle méthode comptable / As restated under the new policy
	\$	\$	\$
Dépenses de prospection et d'évaluation	9 808 946	(9 808 946)	- Exploration and evaluation expenditures
Total des actifs non courants	9 906 075	(9 808 946)	97 129 Total non-current assets
Total des actifs	13 920 688	(9 808 946)	4 111 742 Total assets
Déficit cumulé	(34 011 751)	(9 808 946)	(43 820 697) Cumulated deficit
Total des capitaux propres	12 992 905	(9 808 946)	3 183 959 Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	13 920 688	(9 808 946)	4 111 742 Total liabilities and equity

4- CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE (suite)

4- CHANGE IN ACCOUNTING POLICY (continued)

États de la perte nette et de la perte globale : / Statements of net loss and comprehensive loss:

Au 31 janvier 2019 / As at January 31, 2019				
	Tel que présenté antérieurement / As previously reported	Incidence du changement de méthode comptable / Effect of change in accounting policy	Retraité selon la nouvelle méthode comptable / As restated under the new policy	
	\$	\$	\$	
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	(7 297 830)	(7 297 830)	Exploration and evaluation expenditures
Radiation d'actifs de prospection et d'évaluation	(8 605)	8 605	-	Write-off exploration and evaluation assets
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers, comptabilisés à l'encontre des dépenses de prospection et d'évaluation	-	364 324	364 324	Tax credits related to resources and mining tax credit, recognized against exploration and evaluation expenditures
Perte nette et perte globale	(1 293 859)	(6 924 901)	(8 218 760)	Net loss and comprehensive loss
Perte nette par action de base et diluée	(0,035)	(0,188)	(0,223)	Basic and fully diluted loss per common share

Tableaux des flux de trésorerie : / Statements of cash flows:

Au 31 janvier 2019 / As at January 31, 2019				
	Tel que présenté antérieurement / As previously reported	Incidence du changement de méthode comptable / Effect of change in accounting policy	Retraité selon la nouvelle méthode comptable / As restated under the new policy	
	\$	\$	\$	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(2,247,503)	(1 669 908)	(3 917 411)	Cash flows related to operating activities
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1,441,614)	1 669 908	228 294	Cash flows related to investing activities
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 272 161	-	5 272 161	Cash flows related to financing activities
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 583 044	-	1 583 044	Net cash and change in cash and cash equivalents

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Généralités

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Actif contrôlé conjointement

La Société et Investissement Québec Inc. (« IQ ») contrôlent conjointement le Projet Kipawa conformément à une convention d'entreprise commune, initialement intervenue avec Matamec en janvier 2015. La Société détient maintenant une participation de 68 %. De l'information sur cet actif est fournie à la note 10 (Projet Kipawa). Un actif contrôlé conjointement suppose un contrôle conjoint, sans la création d'une société par actions, d'une société de personnes ou d'une autre entité. Lorsque les activités sont effectuées dans le cadre d'actifs contrôlés conjointement, la Société comptabilise sa quote-part des

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Overall considerations

The significant accounting policies and measurement bases that have been applied in the preparation of these financial statements are summarized below.

Jointly controlled asset

The Company and Investissement Québec Inc. ("IQ") control jointly the Kipawa Project, pursuant to a joint operation agreement, originally signed with Matamec in January 2015. The Company hold an interest of 68%. Information on this asset is presented in Note 10 (Kipawa Project). Jointly controlled assets supposes joint control, without creating a corporation, partnership or other entity. When the Company's activities are conducted through jointly controlled assets, the Company recognizes its share of jointly controlled assets, any liabilities that it has incurred, and its share of any liabilities incurred jointly with

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actif contrôlé conjointement (suite)

actifs contrôlés conjointement et tout passif qu'elle contracte, ainsi que sa quote-part de tout passif qu'elle contracte conjointement avec les autres coentrepreneurs. L'entente survenue entre IQ et la Société, selon les pratiques les plus couramment utilisées dans l'industrie, a été traitée d'un point de vue comptable comme un accord d'amodiation, et ce, sans égard à la forme légale de l'entente. L'amodiation est un contrat par lequel une entité (l'amodiateur) accepte de céder une participation directe dans un bien minier à un tiers (l'amodiataire), dans la mesure où ce dernier lui verse une somme d'argent ou engage certaines dépenses relatives au bien en contrepartie de cette participation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui ne sont pas soumis à des risques significatifs de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie incluent les instruments dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition ainsi que certains instruments dont la durée est de plus de trois mois, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas associés à une pénalité importante dans l'éventualité d'un encaissement au cours de la période de trois mois suivant l'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité, selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux annuels et la période qui suivent :

Bâtiment	4 %
Améliorations locatives	2 ans
Équipement informatique	30 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Équipement et installations relatifs à l'exploration	30 %

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Jointly controlled asset (continued)

the other venturers. The agreement between IQ and the Company, in accordance with the practices most commonly used in the industry, has been accounted for as a farm-out agreement without consideration for the legal form of the agreement. A farm-out arrangement typically involves an entity (i.e., the farmor) agreeing to provide a working interest in a mining project to a third party (i.e., the farmee), provided that the farmee makes a cash payment to the farmor and/or incurs certain expenditures on the project to earn that interest.

Cash and cash equivalents

Cash equivalents are held for the purpose of meeting short-term cash commitments rather than for investment or other purposes. Cash equivalent are financial instruments readily convertible to a known amount of cash and not subject to a significant risk of changes in value. Cash equivalents include instruments with a maturity of three months or less from the date of acquisition and instruments with an original term longer than three months if there is no significant penalty for withdrawal within a three month period from the date of acquisition.

Property, plant and equipment

Property, plant and equipment are accounted for at cost less any accumulated impairment losses. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Company and the cost can be measured reliably.

Amortization of property, plant and equipment is calculated to distribute property, plant and equipment cost, less their residual value, over their useful life, according to the following straight-line method at the following annual rates and period:

Building	4%
Leasehold improvements	2 years
Computer equipment	30%
Furniture and office equipment	20%
Exploration equipment and facilities	30%

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration est passé en charges dans les dépenses d'exploration et d'évaluation. Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état du résultat net.

La Société répartit le montant initialement constaté pour une immobilisation corporelle en ses composantes significatives et amortit séparément chacune de ces composantes. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état du résultat net.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés, administrateurs et aux consultants, et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec des parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut pas estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers et à des intervenants) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers et à des intervenants dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Property, plant and equipment (continued)

Amortization of property, plant and equipment related to exploration and evaluation activities is expensed in exploration and evaluation expenditures. For those assets which are not related to exploration and evaluation activities, depreciation expense is recognized in profit or loss.

The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of depreciation and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the carrying amount of the asset and are in the profit or loss.

Share-based compensation

The Company accounts for share-based compensation over the vesting period of the share options. Share purchase options granted to employees, directors and consultants, and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their fair value and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Share-based payments (except brokers and intermediaries' options) are ultimately recognized as an expense in profit or loss with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Share-based payments to brokers and intermediaries, in respect of an equity financing are recognized as issuance cost of the equity instruments with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Rémunération et paiements fondés sur des actions (suite)

Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est attribuée au cours de la période d'acquisition, suivant la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Des conditions d'acquisition des droits, autre que des conditions de marché, sont comprises dans les hypothèses sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Capital-social et bons de souscription

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport pour les options sur actions et au poste bons de souscription pour les bons de souscription.

La Société utilise la méthode de la valeur résiduelle pour évaluer les actions ordinaires et les bons de souscription d'actions émis dans le cadre de placements d'unités. Le produit de l'émission d'unités est réparti entre les actions ordinaires et les bons de souscription d'actions sur la base de la valeur résiduelle, où la juste valeur des actions ordinaires est basée sur la valeur marchande à la date de l'annonce du placement et le solde, le cas échéant, est alloué aux bons de souscription associés.

De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition d'un projet minier, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Actions accréditives

La législation fiscale fédérale et provinciale permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Share-based compensation (continued)

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Non-Market vesting conditions are included in assumptions about the number of options that are expected to become exercisable. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustment is made to any expense recognized in prior period if the number of share options ultimately exercised is different from that estimated on vesting.

Share capital and warrants

Share capital represents the amount received on the issue of shares, less issuance costs, net of any underlying income tax benefit from these issuance costs. If shares are issued when options and warrants are exercised, the share capital account also comprises the compensation costs previously recorded as contributed surplus for the options and warrants for the warrants.

The Company uses the residual value method with respect to the measurement of common shares and share purchase warrants issued as placement units. The proceeds from the issue of units is allocated between common shares and share purchase warrants on a residual value basis, wherein the fair value of the common shares is based on the market value on the date of announcement of the placement and the balance, if any, is allocated to the attached warrants.

In addition, if the shares are issued in an acquisition of a project, shares are measured at fair value based on stock price on the day of the conclusion of the agreement.

Flow-through shares

The Federal and Provincial tax legislation permits an entity to issue securities to investors whereby the deductions for tax purposes relating to resource expenditures may be claimed by the investors and not by the entity. These securities are referred to as flow-through shares. The Company finances a portion of its exploration programs with flow-through shares.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actions accréditives (suite)

À la date d'émission des actions accréditives, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire du prix d'une action accréditive à la date du financement.

Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé en tant que passif lié aux actions accréditives est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Dépenses de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les dépenses de prospection et d'évaluation et les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les projets par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont comptabilisées comme un produit relatif à l'octroi d'options sur projets miniers au résultat net.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises aux courtiers et à des intervenants ainsi que le coût de la rémunération des options d'achat d'actions. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-social.

Les bons de souscription incluent les charges liées aux bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les charges correspondantes sont transférées dans le capital-social. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, les charges correspondantes sont transférées dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Flow-through shares (continued)

At the time of the issuance of flow-through shares, the Company allocates the proceeds between share capital and an obligation to deliver the tax deductions, which is recorded as a liability related to flow-through shares. The Company estimates the fair value of the liabilities related to flow-through shares using the residual method, deducting the quoted price of the common shares from the price of the flow-through shares at the date of the financing.

The liability related to flow through shares recorded is reversed on renouncement of the right to tax deductions to the investors or when the Company has the intention to renounce of tax deductions to the investors and when eligible expenses are incurred and recognized in profit or loss in reduction of deferred income taxes expense.

Exploration and evaluation expenditures

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of the initial search of mineral resources before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. Exploration and evaluation expenditures and costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

Disposal of interest in connection with option agreement

On the disposal of interest in connection with the option agreement, the Company does not recognize expenses related to the exploration and evaluation performed on the project by the acquirer. In addition, the cash or the shares consideration received directly from the acquirer is recognized as proceed relating to the grant of options on mining projects in profit or loss.

Other elements of equity

Contributed surplus includes charges related to brokers and intermediaries' options and share purchase options. When options are exercised, the related compensation cost is transferred to share capital.

Warrants include charges relating to warrants. When these warrants are exercised, the relating charges are transferred to share capital. When these warrants are expired, the relating charges are transferred to contributed surplus.

Deficit includes all current and prior year retained profits or losses.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Crédits d'impôts à recevoir

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines du Québec*. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % et applicable sur 50 % des dépenses éligibles. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale à la suite de la réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.

Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

La Société est également admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises minières par rapport aux dépenses admissibles engagées. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources représente jusqu'à 38,75 % de ces dépenses par la suite et est comptabilisé comme une aide gouvernementale à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Les crédits liés aux ressources et les crédits liés aux droits miniers lorsque comptabilisés à l'encontre des dépenses de prospection et d'évaluation sont initialement comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées au crédit.

Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Tax credits receivable

The Company is eligible for a refundable credit on mining duties under the *Québec Mining Duties Act*. This refundable credit on mining duties is equal to 16% applicable on 50% of the eligible expenses. The accounting treatment for refundable credits on mining duties depends on management's intention to either go into production in the future or to sell its mining properties to another mining producer once the technical feasibility and the economic viability of the properties have been demonstrated. This assessment is made at the level of each mining property.

In the first case, the credit on mining duties is recorded as an income tax recovery under IAS 12, *Income Taxes*, which generates a deferred tax liability and deferred tax expense since the exploration and evaluation assets have no tax basis following the Company's election to claim the refundable credit.

In the second case, it is expected that no mining duties will be paid in the future and, accordingly, the credit on mining duties is recorded against exploration and evaluation assets.

The Company is also eligible for a refundable tax credit related to resources for mining industry companies in relation to eligible expenses incurred. The refundable tax credit related to resources can represent up to 38.75% for eligible expenses incurred thereafter, and is recorded as a government grant against exploration and evaluation assets.

The credits related to resources and credits for mining duties recognized against exploration and evaluation expenditures are initially recorded at fair value when there is reasonable assurance that they will be received and that the Company will comply with the conditions associated with the grant.

Financial instruments

Recognition and derecognition

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets and liabilities are initially measured at fair value adjusted for transaction costs, if applicable.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation et décomptabilisation (suite)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les revenus d'intérêts.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les autres débiteurs et les intérêts à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Recognition and derecognition (continued)

Financial assets are derecognized when the contractual rights to cash flows from a financial asset expire, or when a financial asset and substantially all risks and rewards are transferred. A financial liability is derecognized in the event of termination, extinction, cancellation or expiration.

The classification of financial instruments under IFRS 9 is based on the entity's business model and the characteristics of the contractual cash flows of the financial asset or liability.

Classification and initial valuation of financial assets

Financial assets are classified into one of the following categories:

- Amortized cost;
- Fair value through profit or loss ("FVTPL");

All income and expenses relating to financial assets recognized in profit or loss are presented in finance costs or interests income.

The recognition of credit losses is no longer dependent on the identification of a credit loss event by the Company. Rather, it must take into account an expanded range of information for assessing credit risk and assessing expected credit losses, including past events, current circumstances, reasonable and justifiable forecasts that affect expected recoverability of future cash flows of the financial instrument.

The estimate of expected credit losses is determined at each reporting date to reflect changes in credit risk since the initial recognition of the related financial asset.

Subsequent valuation of financial assets

Financial assets at amortized cost

Financial assets are measured at amortized cost if they meet the following conditions:

- They are held according to an economic model whose objective is to hold financial assets in order to collect the contractual cash flows;
- The contractual terms of the financial assets give rise to cash flows that correspond solely to repayments of principal and interest payments on the principal outstanding.

After initial recognition, they are measured at amortized cost using the effective interest rate method. The update is omitted if its effect is not significant. Cash and cash equivalents, investments, other receivables and interests receivable fall into this category of financial instruments.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers au coût amorti (suite)

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Les titres négociables font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer (excluant les salaires et les charges sociales).

Subséquentement, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisée en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les revenus d'intérêts.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices représente les impôts exigibles et les impôts différés. La Société comptabilise les impôts exigibles en fonction des bénéfices imposables pour l'exercice, lesquels sont calculés en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial assets at amortized cost (continued)

Financial assets that are held in a different economic model than "holding for the purpose of collection" or "holding for the purpose of collection and sale" are classified in the FVTPL category.

Assets in this category are measured at fair value and gains or losses are recognized in net income. The fair value of financial assets in this category is determined based on transactions in an active market or by applying a valuation technique when there is no active market.

The marketable securities fall into this category of financial assets.

Impairment of financial assets

The impairment provisions in IFRS 9 use more forward-looking information, the expected credit loss model, which replaces the IAS 39 loss model.

The recognition of credit losses is no longer dependent on the identification of a credit loss event by the Company. Rather, it must take into account an expanded range of information for assessing credit risk and assessing expected credit losses, including past events, current circumstances, reasonable and justifiable forecasts that affect expected recoverability of future cash flows of the financial instrument.

The estimate of expected credit losses is determined at each reporting date to reflect changes in credit risk since the initial recognition of the related financial asset.

Classification and measurement of financial liabilities

The Company's financial liabilities include trade accounts payable and accrued liabilities (excluding salaries and fringe benefits).

Subsequently, financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method.

Interest expense and, as the case may be, changes in the fair value of an instrument recognized in profit or loss are presented in financial expenses or interests income.

Income taxes

Income tax expense represents current tax and deferred tax. The Company records current tax based on the taxable profits for the year, which is calculated using tax rates that have been enacted or substantively enacted at the date of the statement of financial position.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur les bénéfices (suite)

Les impôts sur les bénéfices différés sont comptabilisés en utilisant la méthode du passif fiscal qui requiert que les impôts sur les bénéfices reflètent l'impact fiscal prévu dans l'avenir des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés pour chaque écart temporaire basé sur les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au moment où les éléments sous-jacents des charges ou des recouvrements d'impôts devraient être réalisés. L'impact d'un changement au niveau du taux d'imposition ou du régime fiscal est comptabilisé au cours de l'exercice où il entre en vigueur. Les actifs d'impôts différés, comme les reports de pertes autres qu'en capital ou la différence temporaire déductible sous-jacente, sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles et contre lesquels les actifs pourront être utilisés. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou les passifs sont comptabilisés en perte nette à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments de la perte globale ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments de la perte globale ou en capitaux propres, respectivement.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie de présentation et fonctionnelle de la Société est le dollar canadien.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Income taxes (continued)

Deferred income taxes are accounted for using the liability method that requires that income taxes reflect the expected future tax consequences of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax bases. Deferred income tax assets and liabilities are determined for each temporary difference based on currently enacted or substantially enacted tax rates that are expected to be in effect when the underlying items of income or expense are expected to be realized. The effect of a change in tax rates or tax legislation is recognized in the year of substantive enactment. Deferred tax assets, such as non-capital loss carry-forwards or deductible temporary difference, are recognized to the extent it is probable that taxable profit will be available against which the asset can be utilized. This is assessed based on the Company's forecast of future operating results, adjusted for significant non-taxable income and expenses and specific limits on the use of any unused tax loss or credit.

Deferred tax assets and liabilities are offset only when the Company has a right and intention of set off current tax assets and liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax expense in profit or loss, except where they are related to items that are recognized in other comprehensive loss or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive loss or equity, respectively.

Functional and presentation currency

The functional and reporting currency of the Company is the Canadian dollar.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisations d'estimations et recours au jugement

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle émette des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés en actifs et en passifs et sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés en produits et en charges au cours de l'exercice en question. Les principaux secteurs où la direction doit utiliser des estimations se rapportent à la détermination de la possibilité de recouvrer les sommes à recevoir et les crédits d'impôt, les variables utilisées pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées et des bons de souscription émis, et la détermination de la possibilité de recouvrer les actifs d'impôts différés et la capacité de la Société à poursuivre sur une base de continuité d'exploitation. Bien que la direction soit d'avis que ses estimations sont raisonnables, les résultats réels pourraient différer de ces estimations, ce qui pourrait avoir un impact sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie dans l'avenir.

Provisions et passifs éventuels

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'il y a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'un déboursé de ressources sera requis pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses prévues pour régler l'obligation.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur soit le secteur de la prospection et de l'évaluation des ressources minérales et toutes les activités sont menées au Canada.

6- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 janvier / January 31, 2020
	\$
Trésorerie	240 498
Équivalents de trésorerie	2 220 000
	<u>2 460 498</u>

Au 31 janvier 2020, les équivalents de trésorerie totalisant 2 220 000 \$ consistent en des certificats de placement garanti émis par des institutions financières canadiennes portant intérêt à un taux moyen de 2,01 %. Ces instruments sont encaissables sans pénalité 30 jours après la date d'acquisition et viennent à échéance entre avril 2020 et janvier 2021.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Use of estimates and judgments

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements, and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting year. Significant areas requiring the use of management estimates relate to determining the recoverability of amounts receivable and tax credits, the variables used in the determination of the fair value of share purchase options granted and warrants issued, the determination of the recoverability of deferred tax assets and the Company's ability to continue as a going concern. While management believes the estimates are reasonable, actual results could differ from those estimates and could impact future results of operations and cash flows.

Provisions and contingent liabilities

Provisions are recognized where a legal or constructive obligation has been incurred as a result of past events, it is probable that an outflow of resources will be required to settle the obligation, and a reliable estimate of the amount of the obligation can be made. Provisions are measured at the present value of the expenditures expected to be required to settle the obligation.

Segmented information

The Company's operations consist of a single operating segment being the sector of exploration and evaluation of mineral resources and all operations are located in Canada.

6- CASH AND CASH EQUIVALENTS

	31 janvier / January 31, 2019	
	\$	
	175 858	Cash
	3 100 000	Cash equivalents
	<u>3 275 858</u>	

As at January 31, 2020, cash equivalents totaled \$2,220,000 and consist of guaranteed investment certificates issued by Canadian financial institutions, bearing interest at an average rate of 2.01%. These instruments are cashable without penalty 30 days from the date of acquisition and mature between April 2020 and January 2021.

Corporation Métaux Précieux du Québec
 (Une société d'exploration)
Notes complémentaires aux états financiers
31 janvier 2020 et 2019
 (en dollars canadiens)

Quebec Precious Metals Corporation
 (An exploration company)
Notes to the financial statements
January 31, 2020 and 2019
 (in Canadian dollars)

6- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
 (suite)

Au 31 janvier 2019, les équivalents de trésorerie totalisant 3 100 000 \$ étaient constitués de dépôts à terme qui portaient intérêt à 1,75 % et étaient rachetables en tout temps.

7- PLACEMENTS

Les placements consistent en des certificats de placement garanti émis par des institutions financières canadiennes portant intérêt à un taux de 2,20 %. Ces instruments sont encaissables sans pénalité 90 jours après la date d'acquisition et viennent à échéance en décembre 2020.

8- TITRES NÉGOCIABLES

Le rapprochement des participations se détaille comme suit :

	31 janvier / January 31, 2020
	\$
Actions ordinaires de société publique	
750 000 actions ordinaires de Lomiko Metals Inc.	<u>33 750</u>

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société a exercé 1 000 000 de bons de souscription de Metalla Royalty & Streaming Ltd (« Metalla ») lui permettant d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires à un prix de 0,75 \$ l'action, alors que le cours de l'action se situait entre 1,15 \$ et 1,31 \$ l'action.

Entre avril et octobre 2019, la Société a disposé de ses 1 000 000 d'actions ordinaires de Metalla, pour un produit de disposition de 1 254 085 \$.

La Société mesure la juste valeur des titres négociables en utilisant le prix de clôture sur la Bourse de croissance TSX.

Au 31 janvier 2020, les titres négociables sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

6- CASH AND CASH EQUIVALENTS (continued)

As at January 31, 2019, cash equivalents totaled \$3,100,000 and consisted of term deposits bearing interest at 1.75% and that were redeemable at any time.

7- INVESTMENTS

Investments consist of guaranteed investment certificates issued by Canadian financial institutions, bearing interest at a rate of 2.20%. These instruments are cashable without penalty 90 days from the date of acquisition and mature in December 2020.

8- MARKETABLE SECURITIES

The reconciliation of the participations is as follows:

	31 janvier / January 31, 2019	
	\$	
		Common shares of public company
	<u>30 000</u>	750,000 common shares of Lomiko Metals Inc.

During the year ended January 31, 2020, the Company exercised 1,000,000 warrants of Metalla Royalty & Streaming Ltd ("Metalla"), in order to purchase the same number of common shares at a price of \$0.75 per share, when the then share price was between \$1.15 and \$1.31 per share.

Between April and October 2019, the Company disposed of 1,000,000 Metalla's common shares for proceeds of \$1,254,085.

The Company measures fair value of the marketable securities by using the closing price on the TSX Venture Exchange.

As at January 31, 2020, the marketable securities are classified as a Level 1 financial instrument as the fair value is determined using quoted prices in active markets.

9- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

9- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Bâtiment et terrain / Building and land	Améliorations locatives / Leasehold improvements	Équipement informatique / Computer equipment	Mobilier et équipement de bureau / Office furniture	Équipements et installations relatifs à l'exploration / Exploration equipment and facilities	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 janvier 2018 / Balance as at January 31, 2018	-	-	-	-	-	-
Acquis lors de l'acquisition de Matamec / Acquired during the acquisition of Matamec	128 493	18 479	77 997	46 357	31 149	302 475
Disposition et radiation / Disposal and write-off	-	(18 479)	(77 997)	(46 357)	(31 149)	(173 982)
Solde au 31 janvier 2019 / Balance as at January 31, 2019	128 493	-	-	-	-	128 493
Acquisition/ Acquisition	-	-	1 247	4 482	-	5 729
Disposition et radiation / Disposal and write-off	(128 493)	-	-	-	-	(128 493)
Solde au 31 janvier 2020 / Balance as at January 31, 2020	-	-	1 247	4 482	-	5 729
Cumul des amortissements / Accumulated amortization						
Solde au 31 janvier 2018 / Balance as at January 31, 2018	-	-	-	-	-	-
Acquis lors de l'acquisition de Matamec / Acquired during the acquisition of Matamec	29 030	11 232	56 564	36 937	29 467	163 230
Amortissement / Amortization	2 334	3 183	1 898	724	203	8 342
Disposition et radiation / Disposal and write-off	-	(14 415)	(58 462)	(37 661)	(29 670)	(140 208)
Solde au 31 janvier 2019 / Balance as at January 31, 2019	31 364	-	-	-	-	31 364
Amortissement / Amortization	1 224	-	336	729	-	2 289
Disposition et radiation / Disposal and write-off	(32 588)	-	-	-	-	(32 588)
Solde au 31 janvier 2020 / Balance as at January 31, 2020	-	-	336	729	-	1 065
Valeur nette comptable / Carrying Value						
Solde au 31 janvier 2019 / Balance as at January 31, 2019	97 129	-	-	-	-	97 129
Solde au 31 janvier 2020 / Balance as at January 31, 2020	-	-	911	3 753	-	4 664

10- ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

La Société a engagé les dépenses de prospection et d'évaluation suivantes au cours des exercices clos les :

	31 janvier / January 31, 2020
	\$
Actifs de prospection et d'évaluation acquis lors de l'acquisition de Matamec	-
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	-
Analyses	176 317
Forage	1 488 634
Levé géophysique et électromagnétique	267 914
Levé géophysique hélicoptère	97 170
Coupe de ligne	12 749
Estimation des ressources	34 821
Géologie et géophysique	271 096
Géochimie	-
Autres dépenses de prospection et d'évaluation	102 832
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers	(780 755)
Refacturation	(14 711)
Produits relatifs à l'octroi d'options sur des projets miniers	(150 000)
	1 506 067

Eeyou Istchee Baie-James, Québec

Sakami

Le projet Sakami, détenu à 100 % par la Société, est composé d'un bloc contigu de 259 claims (131,13 km²) et inclut les claims contigus qui faisaient partie du projet connu sous le nom du projet Apple (maintenant le secteur Apple). Le projet est situé à 90 km au nord-ouest de la mine Éléonore, opérée par Newmont Corporation, à une distance de 570 km au nord de la ville de Val-d'Or et à 900 km au nord-ouest de Montréal. Le projet est assujéti à un produit net de fonderie (« NSR ») de 1 % sur certains titres miniers et un NSR de 2 % sur 81 titres dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$.

10- EXPLORATION AND EVALUATION ACTIVITIES

The Company incurred the following evaluation and evaluation expenses during the years ended:

	31 janvier / January 31, 2019	
	\$	
Exploration and evaluation expenditures acquired with the acquisition of Matamec	4 127 030	
Exploration and evaluation expenditures acquired	725 748	
Analysis	-	Analysis
Drilling	2 363 185	Drilling
Geophysical and electromagnetic survey	-	Geophysical and electromagnetic survey
Airborne geophysical survey	-	Airborne geophysical survey
Line cutting	-	Line cutting
Resource estimate	-	Resource estimate
Geology and geophysics	8 850	Geology and geophysics
Geochemistry	47 959	Geochemistry
Other evaluation and exploration expenses	46 208	Other evaluation and exploration expenses
Tax credits related to resources and mining tax credits	(364 324)	Tax credits related to resources and mining tax credits
Rebilling	(21 150)	Rebilling
Proceeds relating to the grant of options on mining projects	-	Proceeds relating to the grant of options on mining projects
	6 933 506	

Eeyou Istchee James-Bay, Quebec

Sakami

The Sakami project is wholly owned by the Company, consists of one large contiguous block of 259 mineral claims (131.13 km²) and includes the contiguous claims that were part of the project, previously known as the project Apple (currently the Apple sector). The project is located 90 km northwest of the Eleonore mine (operated by Newmont Corporation, 570 km north of Val-d'Or and 900 km northwest of Montreal. The project is subject to a Net Smelter Return ("NSR") of 1% on certain claims and a NSR of 2% on 81 claims, half of which can be bought back for \$1,000,000.

10- ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
 (suite)

Corridor Cheechoo-Éléonore

Le projet Corridor Cheechoo-Éléonore est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 551 claims (285,70 km²). L'extrémité sud-est du projet est située à environ 24 km au nord-ouest de la mine Éléonore avec une route accessible à 14 km de cet endroit.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet aurifère Corridor Cheechoo-Éléonore détenu 50 % - 50 % par Ressources Sphinx Ltd (« Sphinx ») et Ressources Sirios Inc. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 600 000 actions ordinaires (post-consolidation) ayant une valeur de 262 080 \$.

Elmer Est

Le projet Elmer Est est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 929 claims (488 km²). Ce projet est situé dans le prolongement de la récente découverte aurifère sur le prospect Patwon faite par Exploration Azimut Inc. sur son projet Elmer situé dans le territoire Eeyou Istchee Baie-James, Québec. Le projet Elmer Est acquis par la Société inclut les blocs adjacents Annabelle et Opinaca Gold West (561 claims, 295 km²). La partie ouest du projet Elmer Est est contiguë au projet d'Azimut.

Blanche-Charles

Le projet Blanche-Charles est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 317 claims (162,07 km²). Il se situe à environ de 120 km au nord-est de la mine Éléonore.

New Gold

Le projet New Gold est détenu à 100 % par la Société et est composé de 49 claims (25,90 km²). Il se situe à environ 30 km au sud-ouest de l'ancienne mine d'or Eastmain.

Chemin Troïlus

Le projet Chemin Troïlus est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 61 claims (33,15 km²). Le projet est localisé à 25 km au sud-ouest de l'ancienne mine d'or et cuivre Troïlus et environ 110 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau. Il est assujéti à un NSR de 2% dont 1,5% peut être racheté pour la somme de 2 000 000 \$.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet aurifère Chemin Troïlus détenu par Sphinx. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 369 000 actions ordinaires (post-consolidation) ayant une valeur de 161 179 \$.

10- EXPLORATION AND EVALUATION ACTIVITIES
 (continued)

Cheechoo-Éléonore Trend

The Cheechoo-Éléonore Trend project is wholly owned by the Company and consists of 551 claims (285.70 km²). The southeastern end of the project lies about 24 km northwest of the Éléonore mine, with a road access 14 km away.

On April 25, 2018, the Company entered into an asset purchase agreement to acquire 100% of the Cheechoo-Éléonore Trend gold project owned 50% - 50% by Sphinx Resources Ltd ("Sphinx") and Sirios Resources Inc. The project was acquired on June 27, 2018, through the issuance of 600,000 common shares (post-consolidation), with a value of \$262,080.

Elmer East

The Elmer East project is wholly owned by the Company and consists of 929 claims (488 km²). The project is located along trend from the recent Patwon prospect gold discovery made by Azimut Exploration Inc. on its Elmer project located in the Eeyou Istchee James Bay territory, Quebec. The Elmer East project acquired by the Company included the adjacent Annabelle block and the Opinaca Gold West block (561 claims, 295 km²). The western part of the Elmer East project is contiguous to Azimut's project.

Blanche-Charles

The Blanche-Charles project is wholly owned by the Company and consists of 317 claims (162.07 km²). It is located approximately 120 km northeast of the Éléonore deposit.

New Gold

The New Gold project is wholly owned by the Company and consists of 49 claims (25.90 km²). It lies about 30 km southwest of the old Eastmain gold mine.

Chemin Troïlus

The Chemin Troïlus project is wholly owned by the Company and consists of 61 claims (33.15 km²). The project is located 25 km southwest of the former Troïlus gold and copper mine and approximately 110 km north-northwest of Chibougamau. It is subject to a 2% NSR; the Company can buy back 1.5% of the NSR for \$2,000,000.

On April 25, 2018, the Company entered into an asset purchase agreement to acquire 100% of the Chemin Troïlus gold project owned by Sphinx. Ownership was acquired on June 27, 2018 through the issuance of 369,000 common shares (post-consolidation), with a value of \$161,179.

10- ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
 (suite)

Actifs secondaires

Lac-des-Îles et La Loutre

Le projet Lac-des-Îles est composé d'un bloc contigu de 74 claims (40,13 km²) bordant la limite ouest de la mine de graphite du Lac-des-Îles (opérée par Imerys), près de la ville de Mont-Laurier à 183 km au nord-ouest de Montréal.

Le projet La Loutre est composé d'un bloc contigu de 48 claims (28,67 km²) situé à approximativement 53 km à l'est de la mine de graphite du Lac-des-Îles, 120 km au nord de Montréal. Le projet est assujéti à un NSR de 1,5 % sur certains claims dont 0,5 % peut être racheté par la Société pour 500 000 \$.

Le 16 avril 2020, la Société et Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option pour les projets Lac-des-Îles West et La Loutre permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux projets. Lomiko devra également verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 1 000 000 d'actions ordinaires de Lomiko (pour les deux projets) sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2021.

Au 31 janvier 2020, Lomiko détient 80 % des deux projets.

Somanike

Le projet Somanike appartient à 100 % à la Société et est constitué de 107 claims (50,21 km²). Ce projet est situé à environ 25 km au nord-ouest de la ville de Malartic, en Abitibi.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet aurifère Somanike détenu par Sphinx. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 531 000 actions ordinaires (post-consolidation) ayant une valeur de 231 941 \$.

Le 20 août 2018, la Société a signé une convention d'option (amendée le 20 mars et le 19 septembre 2019) avec Vanicom Resources Limited (« Vanicom ») permettant à cette dernière d'acquérir un intérêt de 100 % dans le projet Somanike en contrepartie d'un paiement total de 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente (paiement reçu). Vanicom devra également émettre 125 000 \$ en actions ordinaires de Vanicom, verser 75 000 \$ en espèces et engager 600 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 15 juin 2021. Class 1 Nickel and Technologies Inc. a une option d'acquérir un intérêt de 100 % dans les droits détenus par Vanicom.

10- EXPLORATION AND EVALUATION ACTIVITIES
 (continued)

Non-core assets

Lac-des-Îles and La Loutre

The Lac-des-Îles project consists of one contiguous block of 74 claims (40.13 km²) that borders the western limit of the Lac-Des-Îles graphite mine (operated by Imerys) close to the town of Mont-Laurier, 183 km northwest of Montreal.

The La Loutre Project consists of one contiguous block of 48 claims (28.67 km²) located approximately 53 km east of Lac-des-Îles graphite mine (operated by Imerys) and 120 km northwest of Montreal, Quebec. The project is subject to a 1.5% NSR on certain claims, of which 0.5% may be bought back for an amount of \$500,000.

On April 16, 2020, the Company and Lomiko Metals Inc. ("Lomiko") agreed on the terms of an amendment to the option agreement on the Lac-des-Îles and La Loutre projects allowing Lomiko to acquire up to 100% interest in both projects. Lomiko must also pay the Company an additional amount of \$1,125,000 and issue an additional 950,000 common shares to the Company (total for both projects) for a period commencing on the deemed exercise date of the Additional Option signed on February 6, 2015 and ending on December 31, 2021.

As at January 31, 2020, Lomiko held 80% of the two projects.

Somanike

The Somanike project is wholly owned by the Company and consists of 107 claims (50.21 km²). The project is located about 25 km northwest of Malartic, in the Abitibi region.

On April 25, 2018, the Company entered into an asset purchase agreement to acquire 100% of the Somanike project owned by Sphinx. Ownership was acquired on June 27, 2018 through the issuance of 531,000 common shares (post-consolidation), with a value of \$231,941.

In August 20, 2018, the Company signed an agreement with Vanicom Resources Limited ("Vanicom") (Amended on March 20 and September 19, 2019) whereby Vanicom has been granted an option to earn 100% interest in Somanike project in consideration of a total cash payment of \$25,000 upon signature of the agreement (payment received). Vanicom must also issue \$125,000 in common shares of Vanicom, make a cash payment of \$75,000 and incur \$600,000 in exploration expenditures by June 15, 2021. Class 1 Nickel and Technologies Inc. has an option to acquire a 100% interest in the rights held by Vanicom.

10- ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)	10- EXPLORATION AND EVALUATION ACTIVITIES (continued)
Kipawa-Zeus La Société détient un intérêt de 68 % dans le projet Kipawa et détenu par la Société en coparticipation coentreprise terres rares Kipawa (« SCKK »). IQ détient un intérêt de 32 %. Ce projet fait partie des 73 claims (43,03 km²) du projet Kipawa-Zeus. Les claims ne faisant pas partie du projet Kipawa sont détenus à 100 % par la Société. Le projet est situé dans la région du Témiscamingue au Québec, à 140 km au sud de Rouyn-Noranda et à 90 km au nord-est de North Bay, en Ontario. Tansim Le projet Tansim est constitué de 65 claims (37,66 km²) et est situé dans la MRC de Témiscamingue. Un intérêt de 50 % est détenu par la Société. Il est assujéti à un NSR de 0,25 % pour la somme de 60 000 \$. Le 22 janvier 2018, Matamec annonçait l'octroi d'une option d'achat sur 65 claims à Sayona Québec inc. (« Sayona ») une filiale de la société australienne Sayona Mining Corp. Cette option d'achat est d'une durée de deux ans à compter de la date de signature de l'entente, le 18 janvier 2018. Au cours de la première année, Sayona pouvait acquérir 50 % des 65 titres miniers, en versant un montant de 103 587 \$ pour les frais de renouvellement des titres miniers, ou un montant de 63 587 \$ (montant versé), en effectuant des travaux d'exploration avant le 31 janvier 2018 sur 50 claims et en versant les frais de renouvellement pour les autres claims. En plus, Sayona a l'obligation de dépenser 200 000 \$ (condition respectée) en travaux d'exploration et verser un montant de 100 000 \$ à la Société (montant versé). En novembre 2018, l'entente intervenue avec Sayona a été modifiée pour reporter l'échéance de la réalisation des travaux d'exploration (condition respectée) et le versement d'un montant de 100 000 \$ (montant versé) du 31 janvier 2018 au 19 avril 2019. Le 22 décembre 2019, l'entente qui permettra à Sayona d'acquérir un intérêt additionnel de 50 % pour obtenir 100 % a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2020 pour reporter le versement de 250 000 \$ dû à la Société moyennant un paiement de 25 000 \$ (montant versé). En plus, la Société recevra un NSR de 2 % sur la production des minéraux extraits sur le projet. Valmont Le projet Valmont est constitué de 8 claims (4,52 km²) et est situé en Gaspésie. Il est détenu à 100 % par la Société et il est assujéti à un NSR de 1 % rachetable pour la somme de 500 000 \$.	Kipawa-Zeus The Company has a 68% interest in the Kipawa project, through the Kipawa Rare Earth Joint Venture ("SCKK"). IQ holds the remaining 32% interest. The project is part of the 73 claims (43.03 km²) of the Kipawa-Zeus project. Claims that are not part of the Kipawa project are wholly owned by the Company. The project is located in the Témiscamingue region of Quebec, 140 km south of Rouyn-Noranda and 90 km northeast of North Bay, Ontario. Tansim The Tansim project consists of 65 claims (37.66 km²) and is located in the Témiscamingue MRC. The Company owns a 50% interest in the project. The project is subject to a 0.25% NSR that can be redeemed for \$60,000. On January 22, 2018, Matamec announced that it had granted an option on 65 claims of its Tansim project to Sayona Québec Inc. ("Sayona"), a wholly-owned subsidiary of Sayona Mining Corp., of Australia. The option is valid for a two-year period from the date of its signature, January 18, 2018. In the first year, Sayona could acquire a 50% interest in 65 claims by spending \$103,587 to cover the renewal fees for those claims or spending \$63,587 (amount paid) on exploration before January 31, 2018, on 50 of those claims and paying the renewal fees for the remaining claims. Sayona required to spend \$200,000 on exploration work (condition fulfilled) and pay to the Company \$100,000 in cash (amount paid). In November 2018, the agreement with Sayona was amended to extend the deadline to complete the work (condition fulfilled) and make the \$100,000 (amount paid) payment from January 31, 2019 to April 19, 2019. On December 22, 2019, the agreement allowing Sayona to acquire an additional 50% interest to own a 100% interest has been extended until December 31, 2020, to defer the \$250,000 payment to the Company in consideration of a payment of \$25,000 (amount paid). The Company will also receive a 2% NSR on the production of minerals mined on the project. Valmont The Valmont project consists of 8 claims (4.52 km²) located in Gaspésie. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1% NSR, is redeemable for an amount of \$500,000.

Corporation Métaux Précieux du Québec
(Une société d'exploration)
Notes complémentaires aux états financiers
31 janvier 2020 et 2019
(en dollars canadiens)

Quebec Precious Metals Corporation
(An exploration company)
Notes to the financial statements
January 31, 2020 and 2019
(in Canadian dollars)

10- ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)

Vulcain

Le projet Vulcain est constitué de 68 claims (40,05 km²) situé en Haute-Gatineau. Il appartient à 100 % à la Société et il est assujéti à un NSR de 2 % rachetable pour la somme de 1 000 000 \$ payable par tranche de 250 000 \$.

10- EXPLORATION AND EVALUATION ACTIVITIES
(continued)

Vulcain

The Valmont project consists of 68 claims (40.05 km²) located in Haute-Gatineau. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 2% NSR, which is redeemable for \$1,000,000 payable in increments of \$250,000.

11- AUTRES PASSIFS LIÉS AUX ACTIONS ACCRÉDITIVES

11- OTHER LIABILITIES RELATED TO FLOW-THROUGH SHARES

	31 janvier / January 31, 2020	31 janvier / January 31, 2019	
	\$	\$	
Solde au début de l'exercice	-	318 468	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice	1 940 735	-	Increase of the year
Réduction liée à l'engagement des dépenses	(231 347)	(318 468)	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 709 388</u>	<u>-</u>	Balance, end of year

Le poste autres passifs liés aux actions accréditives représente la renonciation de déductions fiscales aux investisseurs par le biais de financements accréditifs.

Durant l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société s'est engagée à déboursier, avant le 31 décembre 2020, une somme de 5 623 903 \$ en dépenses de prospection et d'évaluation admissibles, conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et à la Loi sur les impôts du Québec, et à transférer ces déductions fiscales aux souscripteurs des placements en actions accréditives complétés le 29 novembre 2019. Relativement à cet engagement, la Société a effectué des dépenses éligibles cumulées de 544 345 \$ au 31 janvier 2020.

Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs ou la Société. Dans un tel cas, la Société indemniserait chaque souscripteur d'actions accréditives pour les impôts supplémentaires à payer par le souscripteur à la suite de l'échec de la Société à renoncer aux dépenses admissibles, comme convenu.

Other liabilities related to flow-through shares represents the renunciation of tax deductions to investors following flow-through shares financing.

During the year ended January 31, 2020, the Company committed to pay, before December 31, 2020, \$5,623,903 in eligible exploration and evaluation expenses, in accordance with the Income Tax Act of Canada and the Taxation Act of Quebec, and to transfer these tax deductions to investors in flow-through share investments completed November 29, 2019. In connection with this commitment, the Company incurred cumulative eligible expenses of \$544,345 as at January 31, 2020.

The disallowance of certain expenses by tax authorities could have negative tax consequences for investors or the Company. In such an event, the Company would indemnify each flow-through share subscriber for the additional taxes payable by such subscriber as a result of the Company's failure to renounce the qualifying expenditures as agreed.

12- CAPITAL-SOCIAL

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital-social de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company share capital were as follows:

	31 janvier / January 31, 2020		31 janvier / January 31, 2019		
	Quantité / Number	Montant / Amount \$	Quantité / Number	Montant / Amount \$	
Solde au début de l'exercice	44 980 558	43 114 217	24 742 119	32 979 056	Balance, beginning of year
Actions émises pour l'acquisition du capital-social de Matamec	-	-	8 813 846	3 849 888	Shares issued for the acquisition of the capital of Matamec
Actions émises dans le cadre de placements privés	6 440 001	1 416 800	8 890 663	5 423 304	Shares issued pursuant to private placements
Actions émises dans le cadre de placements privés accreditifs	16 013 775	3 683 169	-	-	Shares issued pursuant to flow-through private placements
Actions émises en contrepartie de projets miniers	-	-	1 500 000	655 200	Shares issued in consideration of mining projects
Rachat d'actions- Acquisition de Matamec Exploration Inc.	-	-	(550 601)	(240 503)	Redemption of shares-acquisition of Matamec Exploration Inc.
Émission d'actions en règlement de dettes	-	-	1 584 531	598 415	Shares issued pursuant to shares for debt
Frais d'émission d'actions	-	(775 058)	-	(151 143)	Share issuance expenses
Solde à la fin de l'exercice	67 434 334	47 439 128	44 980 558	43 114 217	Balance, end of year

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2020

Le 29 novembre 2019, la Société a émis 8 908 258 actions ordinaires « accreditives » de charité au prix de 0,40 \$ chacune, 7 105 517 actions ordinaires « accreditives » au Québec au prix de 0,29 \$ chacune et 4 167 273 actions ordinaires au prix de 0,22 \$ chacune, pour un produit brut total de 6 540 703 \$. Un montant de 4 599 969 \$ a été attribué au capital-social, tandis qu'un montant de 1 940 735 \$ a été comptabilisé au poste autres passifs liés aux actions accreditives (note 11).

Le 9 décembre 2019, la Société a émis 2 272 728 actions ordinaires à CDPQ Sodémex au prix de 0,22 \$ chacune, pour un produit brut de 500 000 \$.

For the year ended January 31, 2020

On November 29, 2019, the Company issued 8,908,258 charity "flow-through" common shares at a price of \$0.40 each, 7,105,517 Quebec "flow-through" common shares at a price of \$0.29 each and 4,167,273 common shares of the at a price of \$0.22 each, for aggregate gross proceeds of \$6,540,703. An amount of \$4,599,969 was allocated to share capital, while \$1,940,735 was attributed to other liabilities related to flow-through shares (Note 11).

On December 9, 2019, the Company issued 2,272,728 common shares to CDPQ Sodémex at a price of \$0.22 each, for aggregate gross proceeds of \$500,000.

12- CAPITAL-SOCIAL (suite)

Pour l'exercice clos le 31 janvier 2019

Le 27 juin 2018, la Société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Matamec. L'acquisition a été réalisée par voie d'un échange d'actions aux termes duquel la Société a émis 8 813 846 actions post-consolidation en échange de toutes les actions émises et en circulation de Matamec, dont la juste valeur à la date d'acquisition est de 3 849 888 \$.

Le 27 juin 2018, Goldcorp Inc. (maintenant appelé Newmont Corporation) et d'autres investisseurs ont réalisé un investissement de 5 423 304 \$ en unités de la Société (l'« unité ») au prix de 0,61 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. L'exercice de chaque bon de souscription entier permet d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société, au prix de 0,85 \$ par action ordinaire pendant une période de deux ans après la clôture de la transaction.

Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

Le 27 juin 2018, la Société a acquis trois projets aurifères par voie d'achat d'actifs de prospection et d'évaluation en émettant 1 500 000 actions ordinaires après regroupement dont la valeur totalise 655 200 \$.

Le 27 juin 2018, la Société a procédé au règlement de dettes payables à certains initiés de la Société et à des administrateurs et à d'autres créanciers de Matamec totalisant 542 243 \$ en émettant un total de 888 930 actions ordinaires après regroupement de la Société.

La variation entre le prix de l'action à l'émission (0,4368 \$) et le prix de l'action établi lors de la conclusion de l'entente sur le règlement de dette (0,61 \$) a donné lieu à un gain sur règlement de dette d'un montant de 153 964 \$ qui a été comptabilisé en résultat net.

Le 14 septembre 2018, la Société a procédé au règlement de dettes à des créanciers de Matamec en émettant 550 601 actions ordinaires de la Société qui a donné lieu à un gain sur règlement de dette d'un montant de 63 780 \$ qui a été comptabilisé en résultat net.

Le 15 novembre 2018, la Société a procédé au règlement de dettes à un créancier de Matamec totalisant 88 450 \$ en émettant 145 000 actions ordinaires après regroupement de la Société.

La variation entre le prix de l'action à l'émission (0,31 \$) et le prix de l'action lors de la conclusion de l'entente sur le règlement de dette (0,61 \$) a donné lieu à un gain sur règlement de dette d'un montant de 43 500 \$ qui a été comptabilisé en résultat net.

12- SHARE CAPITAL (continued)

For the year ended January 31, 2019

On June 27, 2018, the Company acquired of all of the issued and outstanding shares of Matamec. The acquisition of Matamec was effected through an exchange of shares pursuant to which the Company issued 8,813,846 post-consolidation shares in exchange for all issued and outstanding shares of Matamec whose fair value at the acquisition date is \$3,849,888.

On June 27, 2018, Goldcorp Inc. (now called Newmont Corporation) and other investors invested \$5,423,304 in units of the Company (the "Units") at a price of \$0.61 per unit. Each Unit consists of one common share of the Company and half a common share purchase warrant, with each whole warrant entitling its holder to purchase one additional common share of the Company, for \$0.85, for a period of two years following the closing of the transaction.

No amount related to warrants was recorded.

On June 27, 2018, the Company acquired three gold projects by way of a purchase of exploration properties by issuing post consolidation 1,500,000 common shares, for a total amount of \$ 655,200.

On June 27, 2018, the Company settled amounts owing to some insiders of the Company and the directors and other creditors of Matamec totaling \$542,243 by issuing a total of 888,930 post consolidation common shares of the Company.

The difference between the share price at issuance (\$0.4368) and the share price established in the agreement on debt settlement of debt (\$0.61) resulted in a gain on debt settlement in the amount of \$153,964 which has been recognized in profit or loss.

On September 14, 2018, the Company settled amounts owing to creditors of Matamec by issuing 550,601 post consolidation common shares of the Company who resulted in a gain on debt settlement of an amount of \$63,780 which has been recognized in profit or loss.

On November 15, 2018, the Company settled amount owing to creditor totaling \$88,450 of Matamec by issuing 145,000 post consolidation common shares of the Company.

The difference between the share price at issuance (\$0.31) and the share price established in the agreement for the settlement of debt (\$0.61) has resulted in a gain on debt settlement in the amount of \$43,500 which has been recognized in profit or loss.

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Options d'achat d'actions

En novembre 2018, les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions de chaque option d'achat d'actions sont déterminées par le conseil d'administration. Les options d'achat d'actions peuvent être sujettes à des conditions d'acquisition liées au temps et au rendement qui sont déterminées par le conseil d'administration. Les options octroyées à des responsables des relations avec les investisseurs sont, pour leur part, acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime, est égal à 4 498 055 actions ordinaires après regroupement de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires, réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur, ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

13- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

Share Purchase Options

In November 2018, the shareholders of the Company approved a stock option plan (the "Plan") whereby the Board of Directors may grant to directors, officers, employees and consultants of the Company, share purchase options to acquire common shares of the Company. Terms of each share purchase option is determined by the Board of Directors. Share purchase options granted pursuant to the Plan can also be subject to the vesting requirements and period determined by the Board of Directors. Share purchase options granted to investor relations representatives vest at a rate of 25% per quarter.

The Plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for issuance under the Plan shall be equal to 4,498,055 common shares post-consolidation of the Company. The maximum number of common shares which may be for issuance at the grant of the share purchase options to any optionee may not exceed 5% of the outstanding common shares at the date of grant and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investor relations representatives. These share purchase options will expire no later than ten years after being granted.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the date of grant.

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

13-	OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)		13-	SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)		
	Options d'achat d'actions (suite)			Share Purchase Options (continued)		
	Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :			Changes in the Company share purchase options were as follows:		
	31 janvier / January 31, 2020			31 janvier / January 31, 2019		
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price		Quantité / Number ⁽	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$			\$	
	Solde au début de l'exercice	3 119 279		1 455 529	0,46	Balance, beginning of year
	Octroyées	2 070 000		2 445 000	0,61	Granted
	Acquises lors de l'acquisition de Matamec	-		135 136	1,55	Acquired during the acquisition Matamec
	Expirées	(733 894)		(916 386)	0,61	Expired
	Solde à la fin de l'exercice	4 455 385		3 119 279	0,59	Balance, end of year
	Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	3 286 219		2 619 279	0,58	Options exercisable at the end of the year
		31 janvier / January 31, 2020		31 janvier / January 31, 2019		
	La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	\$ 0,20		\$ 0,10		The weighted average fair value of options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the Plan.

Options en circulation / Options Outstanding	Prix de levée / Exercise Price	Date d'expiration / Expiry Date
	\$	
1 125 000	0,61	Décembre / December 2020
250 000	0,37	Février / February 2021
100 000	0,35	Juillet / July 2021
270 000	0,235	Décembre / December 2021
240 385	0,62	Mai / May 2022
1 020 000	0,61	Décembre / December 2023
450 000	0,34	Juin / June 2024
1 000 000	0,35	Juillet / July 2024
<u>4 455 385</u>		

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

La juste valeur de chaque option accordée (incluant les options prolongées) est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes, avec les hypothèses suivantes :

13- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Share Purchase Options (continued)

The fair value of each option granted (including extended options) is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following assumptions:

	31 janvier / January 31, 2020	31 janvier / January 31, 2019
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free interest rate	1,54 %	2,06 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	82,79 %	76,48 %
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected shares price at the time of grant	0,34 \$	0,28 \$
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	4,1 ans / years	3,4 ans / years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	0 %
Moyenne pondérée du prix d'exercice à la date d'attribution / Weighted average exercise price at the time of grant	0,34 \$	0,61 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur. / The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the Company's shares over the expected average life of the options. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

En tout, un montant de 277 698 \$ de paiements fondés sur les actions a été comptabilisé en perte nette pour l'exercice clos le 31 janvier 2020 (254 475 \$ pour l'exercice clos au 31 janvier 2019) et porté au crédit du surplus d'apport. / In total, \$277,698 of share-based payments were accounted in profit or loss for the reporting year ended January 31, 2020 (\$254,475 for the reporting year ended January 31, 2019) and credited to contributed surplus.

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	31 janvier / January 31, 2020	
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price
		\$
Solde au début de l'exercice	4 445 331	0,85
Octroyés	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>4 445 331</u>	<u>0,85</u>

Le tableau suivant résume l'information relative aux bons de souscription :

**Bons de souscription en circulation /
Warrants Outstanding**

<u>4 445 331</u>
<u>4 445 331</u>

**Prix de levée /
Exercise Price**

\$
0,85

**Date d'expiration /
Expiry Date**

Juin / June 2020

SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Warrants

Changes in the Company warrants were as follows:

	31 janvier / January 31, 2019		
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$	
Balance, beginning of year	-	-	
Granted	4 445 331	0,85	
Balance, end year	<u>4 445 331</u>	<u>0,85</u>	

The following table summarizes the information relating to warrants:

Options aux courtiers et à des intervenants

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit :

	31 janvier / January 31, 2020	
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price
		\$
Solde au début de l'exercice	290 482	0,71
Octroyées	1 210 863	0,30
Expirées	<u>(290 482)</u>	<u>0,71</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 210 863</u>	<u>0,30</u>
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

Brokers and intermediaries' options

Changes in brokers and intermediaries' options were as follows:

	31 janvier / January 31, 2019		
	Quantité / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$	
Balance, beginning of year	435 674	0,62	
Granted	-	-	
Expired	<u>(145 192)</u>	<u>0,46</u>	
Balance, end of year	<u>290 482</u>	<u>0,71</u>	
Exercisable options, at the end of the year	<u>290 482</u>	<u>0,71</u>	

13- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) **13- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

Options aux courtiers et à des intervenants (suite)

Brokers and intermediaries' options (continued)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options aux courtiers et à des intervenants :

The following table summarizes the information relating to brokers and intermediaries' options:

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation / Brokers and intermediaries' options Outstanding	Prix de levée / Exercise Price	Date d'expiration / Expiry Date
	\$	
1 210 863	0,30	Novembre / November 2021
<u>1 210 863</u>		

La juste valeur des options octroyées aux courtiers et à des intervenants a été estimée en utilisant la méthode Black-Scholes avec la moyenne pondérée des hypothèses suivantes :

Fair value of options granted to brokers and intermediaries was estimated using the Black-Scholes model with the following weighted average assumptions:

	31 janvier / January 31, 2020	31 janvier / January 31, 2019
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free interest rate	1,58 %	-
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	71,4 %	-
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected shares price at the time of grant	0,22 \$	-
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	2 ans / years	-
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	-
Moyenne pondérée du prix d'exercice à la date d'attribution / Weighted average exercise price at the time of grant	0,30 \$	-

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options aux courtiers et à des intervenants. / The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the Company's shares over the expected average life of the brokers and intermediaries' options.

14- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Rapprochement du taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada de 26,5 % (26,6 % en 2019). Cette différence résulte des éléments suivants :

	2020
	\$
Perte avant impôts	(2 807 541)
Recouvrement d'impôts prévu	(746 806)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :	
Variation de la juste valeur non imposable	(54 708)
Variation du taux d'imposition	2 337
Variation des différences temporaires non constatées	620 967
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	144 796
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(231 437)
Paiements fondés sur des actions	73 868
Dépenses non déductibles et autres	(40 454)
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	(231 347)

14- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

Reconciliation of effective tax rate

The effective income tax of the Company differs from the combined federal and provincial income tax rate in Canada of 26.5% (26.6% in 2019). This difference results from the following items:

	2019	
	\$	
Loss before income taxes	(8 537 228)	
Expected tax recovery	(2 305 052)	
Increase (decrease) in income taxes resulting from:		
Variation of non-taxable fair value	65 790	
Change in tax rate	2 971	
Variation of unrecorded temporary differences	1 743 307	
Tax effect of the issuance of flow-through shares	431 412	
Reversal of other liabilities related to flow-through shares	(318 468)	
Share-based payments	67 919	
Non-deductible expenses and other	(6 347)	
Income tax recovery	(318 468)	

14- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS
 (suite)

14- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

Mouvements des impôts différés de 2020

Change in deferred taxes in 2020

	Solde au 1 ^{er} février 2019 / Balance at February 1st, 2019 \$	Comptabilisé en perte nette / Recognized in net loss \$	Solde au 31 janvier 2020 / Balance at January 31, 2020 \$	
Dépenses de prospection et d'évaluation	(36 637)	36 637	-	Exploration and evaluation expenditures
Crédits d'impôts miniers à recevoir	36 637	(36 637)	-	Mining tax credits receivable
	-	-	-	

Au 31 janvier 2020, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté :

As at January 31, 2020, the Company has the following temporary differences for which no deferred tax asset has been recognized:

	Fédéral/ Federal \$	Provincial \$	
Dépenses de prospection et d'évaluation	19 148 773	19 246 612	Exploration and evaluation expenditures
Immobilisations corporelles	32 703	32 703	Property, plant and equipment
Frais d'émission d'actions	857 367	857 367	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	12 656 346	12 308 917	Non-capital tax losses
Pertes en capital déductibles	2 347 922	2 347 922	Capital tax losses
Titres négociables	252 679	252 680	Marketable securities
Intangibles et autres	56 700	52 731	Intangibles and other
	<u>35 352 490</u>	<u>35 098 932</u>	

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 1 626 \$ (1 626 \$ en 2019) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer au fédéral et expirent en 2034.

The Company has tax credits to investment of \$1,626 (\$1,626 in 2019) which are not recognized. These credits can be used to reduce taxes payable to federal and expire in 2034.

14- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS
 (suite)

14- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

Mouvements des impôts différés de 2019

Change in deferred taxes in 2019

	Solde au 1 ^{er} février 2018 / Balance at February 1st, 2018 \$	Comptabilisé en perte nette / Recognized in net loss \$	Solde au 31 janvier 2019 / Balance at January 31, 2019 \$	
Dépenses de prospection et d'évaluation	-	(36 637)	36 637	Exploration and evaluation expenditures
Crédits d'impôts miniers à recevoir	-	36 637	(36 637)	Mining tax credits receivable
	-	-	-	

Au 31 janvier 2019, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté :

As at January 31, 2019, the Company has the following temporary differences for which no deferred tax asset has been recognized:

	Fédéral/ Federal \$	Provincial \$	
Dépenses de prospection et d'évaluation	17 743 894	17 841 733	Exploration and evaluation expenditures
Frais d'émission d'actions	351 424	351 424	Share issue expenses
Pertes autres qu'en capital	11 272 964	10 936 956	Non-capital tax losses
Pertes en capital déductibles	1 426 004	1 426 004	Capital tax losses
Titres négociables	79 965	79 965	Marketable securities
Intangibles et autres	54 652	50 683	Intangibles and other
	<u>30 928 903</u>	<u>30 686 765</u>	

14- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS
(suite)

Au 31 janvier 2020, les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

14- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

As at January 31, 2020, the non-capital losses expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2026	393 267	393 267
2027	726 178	726 178
2028	2 188 973	2 188 973
2029	474 760	474 760
2030	241 509	241 509
2031	305 421	305 421
2032	884 872	884 872
2033	680 136	684 105
2034	682 338	682 338
2035	591 241	589 533
2036	1 179 455	847 147
2037	719 249	718 770
2038	894 646	894 647
2039	1 310 919	1 305 436
2040	1 383 382	1 371 961
	<u>12 656 346</u>	<u>12 308 917</u>

15- RESULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société est à perte et que leur effet aurait été antidilutif. Les informations sur les options d'achat d'actions et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action sont présentées à la note 13.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir de la perte nette comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement à la perte nette n'a été nécessaire en 2020 et 2019.

15- EARNINGS PER SHARE

The warrants and share purchase options were excluded from the diluted weighted average number of common shares calculation since the Company is at loss and that their effect would have been antidilutive. Detail of share purchase options and warrants issued that could potentially dilute earnings per share in the future are given in Note 13.

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as the numerator, i.e. no adjustment to the net loss was necessary in 2020 and 2019.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2020
	\$
Autres débiteurs	(32 349)
Taxes à recevoir	(14 431)
Taxes à payer	-
Intérêts à recevoir	13 250
Frais payés d'avance et dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation	(579 866)
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers à recevoir	(391 351)
Créditeurs et charges à payer	(208 891)
	<u>(1 213 638)</u>

16- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items:

	2019	
	\$	
-	-	Other receivables
(93 712)	(93 712)	Taxes receivable
(34 478)	(34 478)	Taxes payables
(28 537)	(28 537)	Interest receivable
2 523	2 523	Prepaid expenses and deposits related to exploration and evaluation activities
(158 320)	(158 320)	Tax credits related to resources and mining tax credits receivable
(220 366)	(220 366)	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>(532 890)</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Items not affecting cash:

	2020	2019	
	\$	\$	
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	77 160	-	Share issuance expenses for brokers and intermediaries options
Rachat d'actions – Acquisition de Matamec	-	(240 503)	Redemption of shares – acquisition of Matamec
Valeur de remplacement des options détenues par les administrateurs de Matamec	-	5 589	Replacement stock options held by Matamec's directors
Émission d'actions en contrepartie de règlements de créanciers et charges à payer	-	598 415	Shares issued pursuant to accounts payable and accrued liabilities
Émission d'actions en contrepartie de l'acquisition de Matamec	-	3 849 888	Share issued for the acquisition of Matamec

17- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

- a) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société n'a encouru aucune somme (25 907 \$ en 2019) en honoraires professionnels et de consultants auprès du chef des opérations financières.
- b) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société a encouru des dépenses de prospection et d'évaluation pour un montant de 1 280 292 \$ (2 180 113 \$ en 2019), 62 489 \$ en honoraires professionnels et de consultants (néant en 2019), des frais généraux d'administration de 178 210 \$ (60 662 \$ en 2019) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière Inc., une société dont le vice-président de l'exploration (auparavant président du conseil d'administration) de la Société est actionnaire. La Société a un montant de 221 211 \$ à payer au 31 janvier 2020 à Consul-Teck Exploration Minière Inc. (703 064 \$ au 31 janvier 2019).
- c) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020, la Société n'a encouru aucun honoraire professionnel et de consultant (125 000 \$ en 2019) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par le président (auparavant président et chef de la direction) de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 janvier 2020 (néant au 31 janvier 2019).
- d) Le vice-président de l'exploration de la Société détient 33,33 % de la redevance de 1,5 % NSR sur le projet La Loutre suite à une entente signée en 2012. La Société détient l'option de racheter 0,5 % du NSR pour la somme de 500 000 \$.

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	2020
	\$
Salaires et charges sociales	450 590
Rémunération et paiements fondés sur les actions	216 494
	<u>667 084</u>

17- RELATED PARTY TRANSACTIONS

Transactions with Key Executives and members of the Board of Directors

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

- a) During the year ended January 31, 2020, the Company did not incur professional and consultant fees (\$25,907 in 2019) with its Chief Financial Officer.
- b) During the year ended January 31, 2020, the Company incurred \$1,280,292 (\$2,180,113 in 2019) in exploration and evaluation assets, \$62,489 professional and consultant fee (Nil in 2018), general administrative expenses for \$178,210 (\$50,696 in 2018) with Consul-Teck Exploration Minière Inc., a company of which the Vice-President Exploration (former Executive Chairman) of the Company is a shareholder. An amount of \$221,211 was payable to Consul-Teck Exploration Minière Inc. as at January 31, 2020 (\$703,064 as at January 31, 2019).
- c) During the year ended January 31, 2020, the Company did not incur professional and consultant fees (\$125,000 in 2018) with Paradox Public Relations, a company controlled by the President (former President and Chief Executive Officer) of the Company. No amount was payable in relation to these transactions as at January 31, 2020 (Nil as at January 31, 2019).
- d) The Vice-President Exploration of the Company owns 33.33% of the 1.5% NSR on the La Loutre project regarding the agreement signed in 2012. The Company has the option to purchase 0.5% of this NSR for \$500,000.

The following table reflects the remuneration of key management and directors of the Company:

	2020	2019	
	\$	\$	
	124 951	124 951	Salaries and fringe benefits
	222 335	222 335	Compensation and share-based payments
	<u>347 286</u>	<u>347 286</u>	

18- PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement additionnel au passif déjà comptabilisé qui pourrait résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives, cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

19- ENGAGEMENTS

La Société a conclu plusieurs ententes de services avec des fournisseurs et des consultants qui prévoient des paiements minimums totaux de 559 474 \$ en 2021. Au 31 janvier 2020, le total des charges payées d'avance et des dépôts liés à ces ententes de services s'élevait à 554 435 \$, dont 544 302 \$ attribuables à des dépôts relatifs aux activités de prospection et d'évaluation.

20- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

i) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des conditions du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres aux titres négociables, ou des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché. Le risque maximal découlant des titres négociables (instrument financier de Niveau 1 : cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques) est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Au 31 janvier 2020, en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation de 12 % (78 % au 31 janvier 2019) du cours des titres négociables aurait changé la perte nette et le déficit de 4 050 \$ (23 400 \$ au 31 janvier 2019). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

18- CONTINGENT LIABILITIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in compliance with the laws and regulations. Any additional payment to liability already recorded that result from restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.
- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. The disallowance of certain expenses by tax authorities may have negative tax consequences for investors.

19- COMMITMENTS

The Company has entered into several services agreements with suppliers and consultants which call for total minimum payments of \$559,474 in 2021. As at January 31, 2020, total prepaid expenses and deposits related to these services agreements amounted to \$554,435, of which \$544,302 is attributable to deposits related to exploration and evaluation activities.

20- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

i) Price risk

Price risk is the risk that the value of financial instruments will fluctuate as a result of changes in market conditions (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the marketable securities, or factors affecting all marketable securities (Level 1 financial instrument: quoted prices in active markets for identical assets or liabilities) traded in the market. The maximum risk resulting from financial instruments held is determined by the fair value of the instrument. As at January 31, 2020 a 12% change (78% as at January 31, 2019) in the stock price of marketable securities held would have changed the Company's net loss and deficit by \$4,050 (\$23,400 as at January 31, 2019) with all other variables remain constant. In practice, the actual results may differ from this sensitivity analysis and the difference could be material.

20- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

La Société est exposée au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements, des autres débiteurs et des intérêts à recevoir pour un montant de 6 108 134 \$ (3 304 395 \$ au 31 janvier 2019). Le risque de crédit sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement à revenu fixe varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Les placements à revenu fixe de la Société, qui englobent des certificats de placement garanti, sont exposés au risque lié au taux d'intérêt. Étant donné la courte échéance associée à ces placements, la Société considère que le risque lié au taux d'intérêt est faible.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Les passifs financiers de la Société, soient les créditeurs et charges à payer, ont des échéances de moins d'un an et s'élèvent à 718 892 \$ (927 783 \$ au 31 janvier 2019).

21- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 janvier 2020, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 5 287 634 \$ (3 183 959 \$ au 31 janvier 2019). L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020. La Société n'a pas de politique de dividendes.

20- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

b) Credit risk

Credit risk is the risk that another party to a financial instrument will cause a financial loss for the Company by failing to discharge an obligation.

The Company is exposed to credit risk with respect to its cash and cash equivalents, investment, other receivables and interests receivable for an amount of \$6,108,134 (\$3,304,395 as at January 31, 2019). The credit risk associated with cash is minimal, as cash is placed with major Canadian financial institutions with strong investment-grade ratings by a primary ratings agency.

c) Interest rate risk

Interest rate risk represents the risk that the fair value or future cash flows of a fixed income investment fluctuates because of changes in market interest rates. The Company's fixed income investments, which comprise guaranteed investment certificates, are exposed to interest rate risk. Because of the relatively short period to maturity for these investments, the Company considers that the interest rate risk is minimal.

d) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

The Company's financial liabilities which are accounts payable and accrued liabilities have a contractual maturity within less than a year and amount to \$718,892 (\$927,783 as at January 31, 2019).

21- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at January 31, 2020, the capital of the Company consisted of equity amounting to \$5,287,634 (\$3,183,959 as at January 31, 2019). The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective of having sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, investing activities and working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended January 31, 2020. The Company has no dividend policy.

21- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

La Société est soumise à des exigences fiscales relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais de prospection au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

22- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Depuis le 31 janvier 2020, l'éclosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, de restriction temporaire sur toutes les affaires non essentielles, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont subi une grande volatilité et un affaiblissement important. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. La durée et l'incidence de la pandémie de la COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

La Société poursuit ses activités hors site afin de poursuivre ses objectifs pendant cette période incertaine qui évolue rapidement et afin de suivre les directives émises par le Gouvernement du Québec et Santé Canada / Santé Québec. Il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces conséquences, tout comme leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses activités dans les périodes futures. Nous prévoyons cependant, qu'en raison de l'incertitude des marchés, la Société pourrait être limitée dans sa capacité à lever des fonds supplémentaires.

21- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL (continued)

The Company is subject to tax requirements related to the use of funds obtained by flow-through share financing. These funds must be incurred for eligible exploration expenses.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration work, which must be performed no later than the earlier of the following dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities could have a negative tax impact for investors.

22- SUBSEQUENT EVENTS

Since January 31, 2020, the outbreak of the novel strain of coronavirus, specifically identified as "COVID-19", has resulted in governments worldwide enacting emergency measures to combat the spread of the virus. These measures, which include the implementation of travel bans, temporary restriction on all non-essential business, self-imposed quarantine periods and social distancing, have caused material disruption to businesses globally resulting in an economic slowdown. Global equity markets have experienced significant volatility and weakness. Governments and central banks have reacted with significant monetary and fiscal interventions designed to stabilize economic conditions. The duration and impact of the COVID-19 outbreak is unknown at this time, as is the efficacy of the government and central bank interventions.

The Company is continuing off-site activities to further the Company's objectives during this uncertain and rapidly evolving time and to follow the recommendations of Quebec Government and Health Canada/Sante Quebec. It is not possible to reliably estimate the length and severity of these developments and the impact on the financial results and condition of the Company and its operating in future periods. However, we anticipate that due to market uncertainty the Company may be restricted in its ability to raise additional funding.

22- ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN
(suite)

Le 17 février 2020, la Société a modifié son régime d'options d'achat d'actions. La modification portait sur le nombre maximal d'actions pouvant être émises à l'exercice des options octroyées aux termes du Régime d'options d'achat d'actions de 4 498 055 à 6 743 433.

Le 17 février 2020, la Société a également octroyé 685 000 options d'achat d'actions à ses administrateurs et dirigeants et 100 000 à trois consultants. Chaque option d'achat d'actions permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 0,28 \$ par action pour une durée de cinq ans et seront acquises à la date d'attribution. Les options d'achat d'actions octroyées aux consultants peuvent être exercées pendant une période de deux ans et sont acquises à la date d'attribution.

Le 17 février 2020, la Société a accordé 94 796 \$ en boni aux employés et à un consultant en reconnaissance de leur performance au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

Depuis le 12 mars 2020, les actions ordinaires, de la Société, se négocient sur le OTCQB Venture Market, une plate-forme de négociation américaine exploitée par le groupe OTC Markets à New York. Le titre de la Société se négocie sous le symbole « CJCF ».

Le 13 mars 2020, la Société a octroyé 200 000 options d'achat d'actions au directeur principal de l'exploration. Chaque option d'achat d'actions permet d'acquérir une action au prix de 0,19 \$ pour une période de cinq ans.

22- SUBSEQUENT EVENTS (continued)

On February 17, 2020, the Company has amended its stock option plan. The amendment increases the maximum number of shares issuable upon exercise of the options granted under the Stock Option Plan from 4,498,055 to 6,743,433.

On February 17, 2020, the Company also granted 685,000 share purchase options to its directors and officers, and 100,000 to three consultants. Each share purchase option entitles its holder to purchase one common share of the Company at a price of \$0.28 per share for a five-year period and will vest immediately. Options granted to the consultants are exercisable for a two-year period and vest immediately.

On February 17 2020, the Company granted \$94,796 in bonuses to employees and a consultant in recognition of their performance during the year ended January 31, 2020.

Since March 12, 2020, the Company's common shares are trading on the OTCQB Venture Market, a US trading platform that is operated by the OTC Markets Group in New York. The Company trade under symbol "CJCF".

On March 13, 2020, the Company granted 200,000 share purchase options to the senior exploration manager. Each share purchase option allows its holder to acquire a share for \$0.19 for a period of five years.